

3.1. Localisation de Clermont dans la MRC de Charlevoix-Est. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

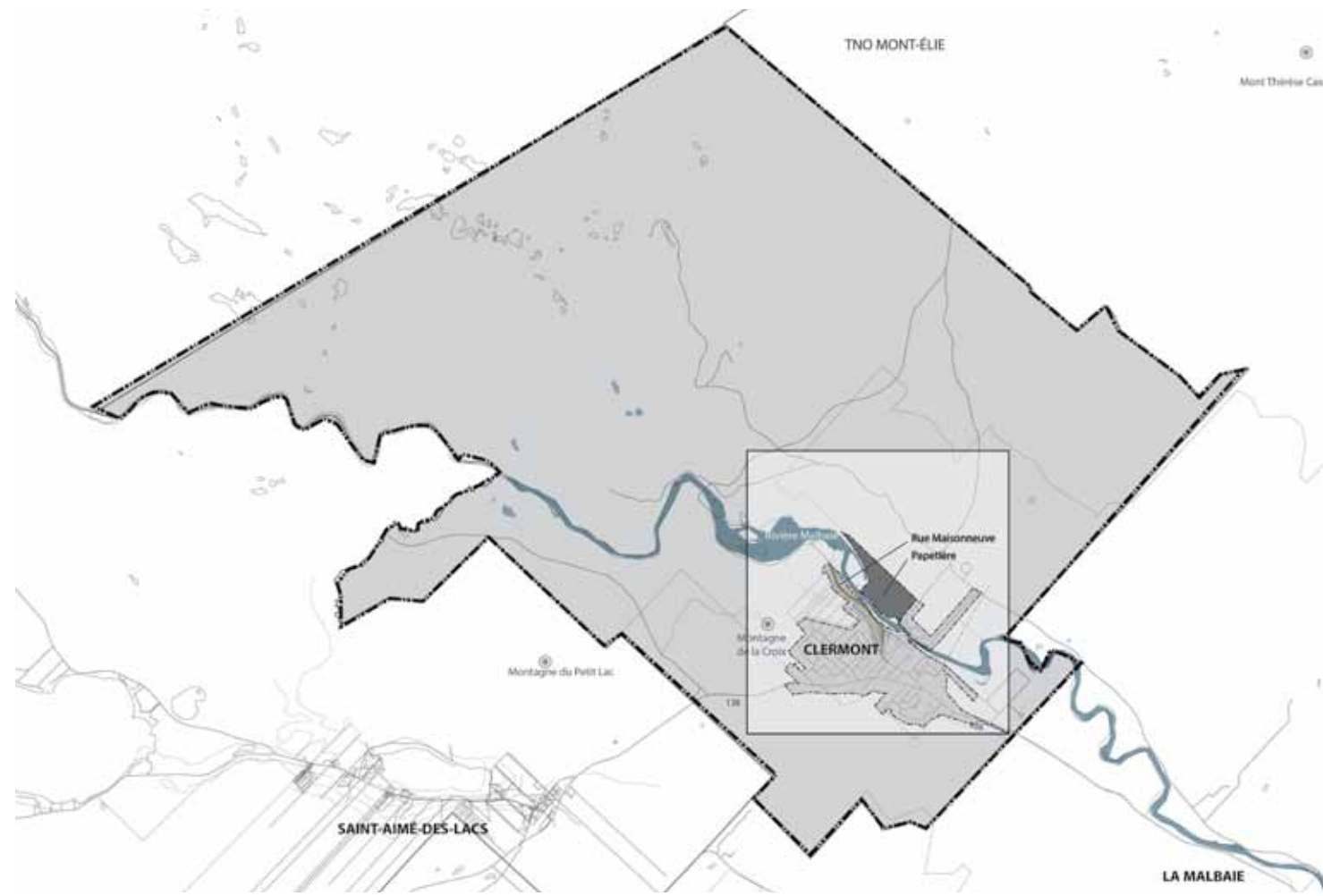


3.2. Vue aérienne de Clermont. Source : © Pierre Lahoud, 2013.

## LOCALISATION

La ville de Clermont se situe le long de la rivière Malbaie, à 8 km en amont de la ville de La Malbaie. Cette dernière borde le territoire de Clermont au sud et à l'est. Au nord de la municipalité se retrouve le territoire non organisé du Mont-Élie et à l'ouest, la municipalité de Saint-Aimé-des-lacs. La route 138 traverse la partie sud de la ville.

Le territoire de Clermont est caractérisé par une portion urbaine articulée autour du village et de la route 138, d'une section agricole et d'une portion forestière dans sa partie nord (figure 3.3). Clermont se présente également comme la seule ville industrielle de la région de Charlevoix. D'ailleurs, l'usine de pâtes et papier qui a contribué à sa fondation est encore présente et constitue le principal moteur économique de cette agglomération. Ce quartier industriel occupe le territoire du côté nord-est de la rivière Malbaie. Au sud-ouest, la montagne de la Croix vient refermer le territoire de la ville.



3.3. Localisation de Clermont avec sa portion urbaine (encadrée) et ses portions agricoles et forestières. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

La rue Maison neuve, quant à elle, fait face au quartier industriel, sur la rive sud-ouest de la rivière Malbaie. Elle constitue également, en quelque sorte, la limite nord-ouest du périmètre urbain. Une partie des terres du secteur de la rue Maison neuve a été acquise par les dirigeants de la papetière qui ont alors profité du potentiel de développement domiciliaire pour ériger des propriétés aux fins de ses employés.

## HISTORIQUE DE LA FORME DU TERRITOIRE

La rue Maison neuve suit le parcours de la rivière Malbaie. Ce cours d'eau était autrefois utilisé par les Amérindiens pour atteindre le fleuve Saint-Laurent et inversement pour rejoindre la région du Saguenay, par l'entremise d'un important circuit de portages. La rivière Malbaie était aussi très fréquentée pour la pêche, notamment celle du saumon. Le territoire de la rue Maison neuve est inclus, au temps du Régime français, dans la seigneurie de La Malbaie concédée à Jean Bourdon en 1653. Cette seigneurie s'étend alors de Cap-aux-Oies (Les Éboulements) à la rivière Noire (Saint-Siméon). Étant demeurée inexploitée, elle retourne au Domaine du Roi en 1667. Philippe Gaultier de Comporté en devient le seigneur en 1672, mais la met peu en valeur si ce n'est qu'il voit à la construction d'un moulin à farine et d'un moulin à scie. En 1688, le marchand François Hazeur s'en porte acquéreur et y fait de l'exploitation forestière. L'entreprise, peu rentable, s'avère un échec et la seigneurie de La Malbaie est réintégrée au Domaine du Roi en 1724.

Suite à la guerre de Conquête, la seigneurie de La Malbaie est scindée en deux et octroyée respectivement à deux militaires britanniques. Le secteur à l'est de la rivière Malbaie devient la propriété de John Fraser et obtient le titre de seigneurie de Mount Murray. La portion comprise à l'ouest de la rivière Malbaie est attribuée à John Nairne et devient la seigneurie de Murray Bay. Les limites de cette dernière s'étendent de Cap-aux-Oies (Les Éboulements) à la rive ouest de la rivière Malbaie et jusqu'au lac Nairne (Saint-Aimé-des-Lacs) en profondeur. Le peuplement s'effectue progressivement du sud vers le nord pour atteindre, dès 1795, le secteur de l'actuelle rue Maison neuve. Alors connu sous l'appellation du « rang de la Chute », le tracé suit la rivière Malbaie, permettant probablement ainsi d'avoir accès à la plus importante cascade de la rivière Malbaie, située à 8 km de son embouchure. L'appellation « Chute Nairne », pour désigner cette cataracte, rappelle notamment le premier seigneur britannique de la seigneurie de Murray Bay.

C'est aussi entre la fin du 18<sup>e</sup> siècle et le début du 19<sup>e</sup> siècle que les secteurs les plus anciens de la future localité de Clermont se développent. Des familles répondant aux noms de Tremblay, Lapointe, Fortin, Brassard, Gaudreault, Sheehy et McNicoll s'établissent le long de la rue Lapointe, de la portion la plus ancienne du boulevard Notre-Dame et du chemin des Lacs (figure 3.7). Ces habitants tirent leur subsistance de l'agriculture, surtout de la culture des céréales, puis progressivement, après 1860, de l'industrie laitière et de l'élevage. Une fromagerie est d'ailleurs édiflée en bordure de la rivière Malbaie, près de l'entrée



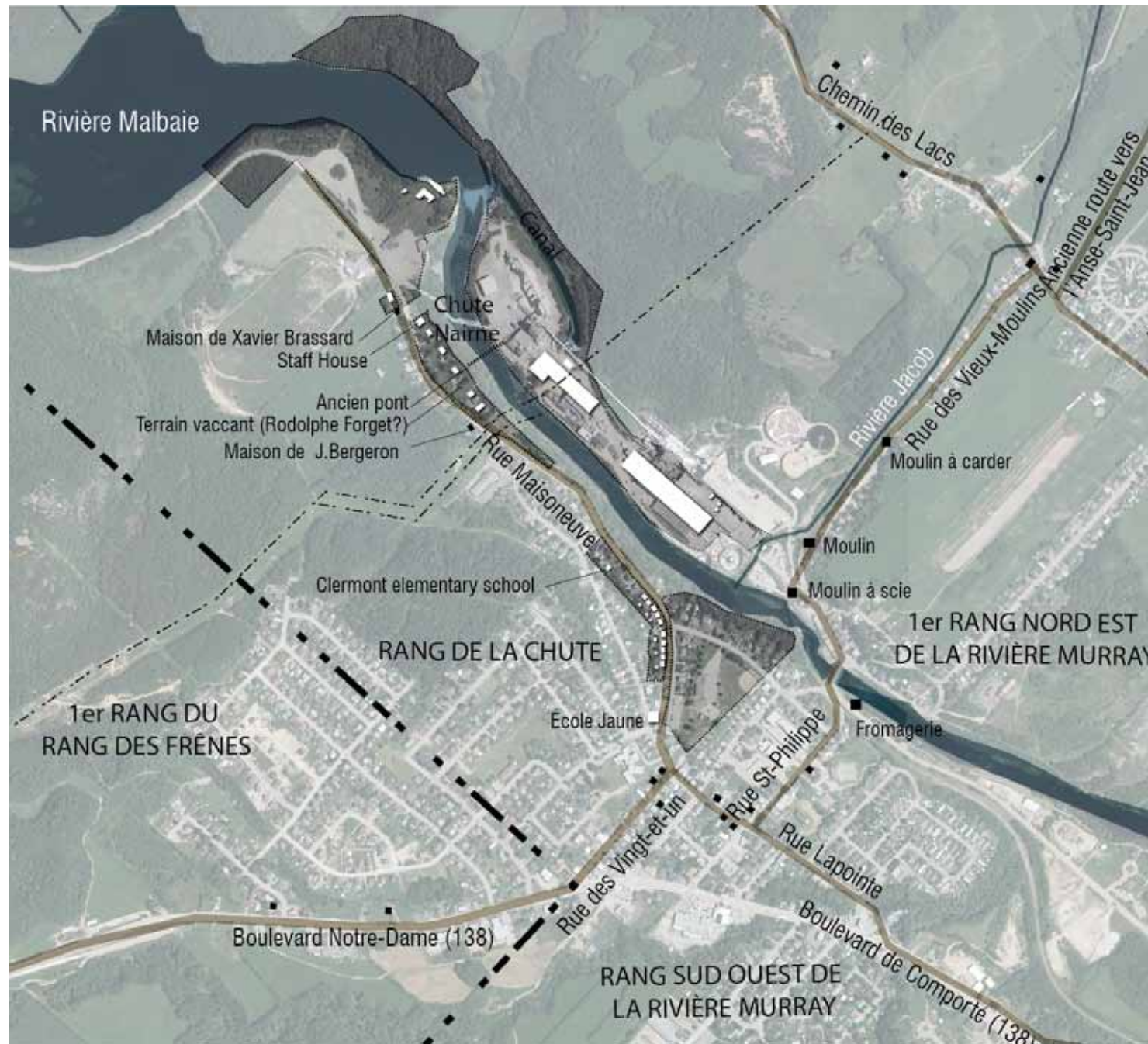
3.4. Construction de l'usine de la Murray Bay Paper Company, en 1911. Source : Normand PERRON et Serge GAUTHIER. *Histoire de Charlevoix*. Éditions de l'IQRC / Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 2000, p. 244.



3.5. Usine de la Murray Bay Paper Company, possiblement entre 1914 et 1927. Source : Christian HARVEY. « De la Chute Nairne à Clermont : 75 ans de vie municipale 1935-2010 ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, hors-série n° 6, 2010, p. 10.

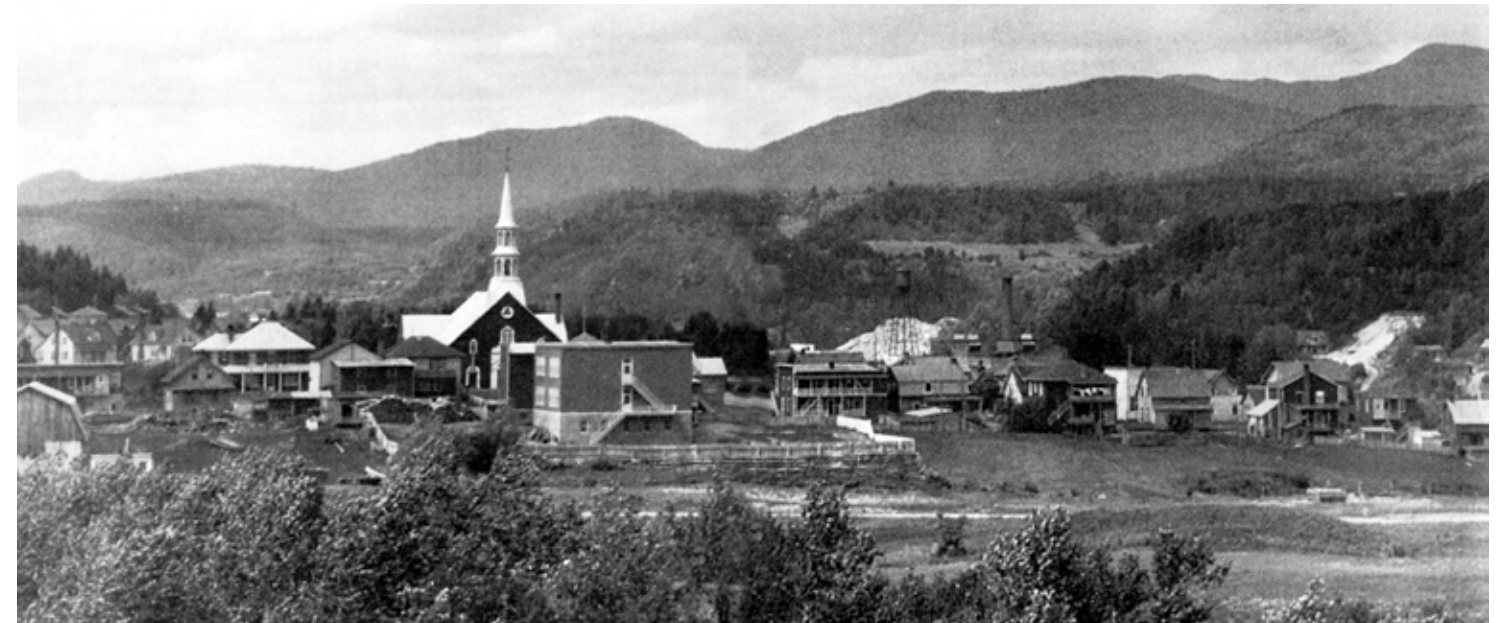


3.6. Le barrage de la chute Nairne en 1936. Source : Serge GAUTHIER et Normand PERRON. *Charlevoix*. Québec, Éditions de l'IQRC, 2002, p. 80.



3.7. Éléments historiques de Clermont. Les données historiques sont tirées de deux cartes, soit C.C. DUBERGER. *Murray Bay Atlas and Maps of its Environs*. Murray Bay, Alfred Cimon & Co., 1895, s.p., ainsi que *General Map of Property Adjacent to Old and New Townsite*. Murray Bay Paper Company. s.l., s.é., v. 1930 (juillet). Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

- Bâti de 1895 (Duberger)
- Bâti de la compagnie en 1930
- Propriété de la compagnie en 1930
- Parcours anciens



3.8. Le noyau institutionnel implanté aux abords de la rue Saint-Philippe tel que visible en 1948, avant l'incendie de l'église en 1957. Source : « De la Chute Nairne à Clermont : 75 ans de vie municipale. 1935-2010 ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, hors série n° 6, 2010, p. 6.

du pont qui traverse la rivière à la hauteur de l'usine papetière, vers 1890. Jusqu'à l'adoption de l'appellation Clermont dans les années 1930, toute cette portion de territoire est désignée sous différents vocables qui varient de « la chute », « la chute de la rivière Malbaie » à « la chute Nairne ».

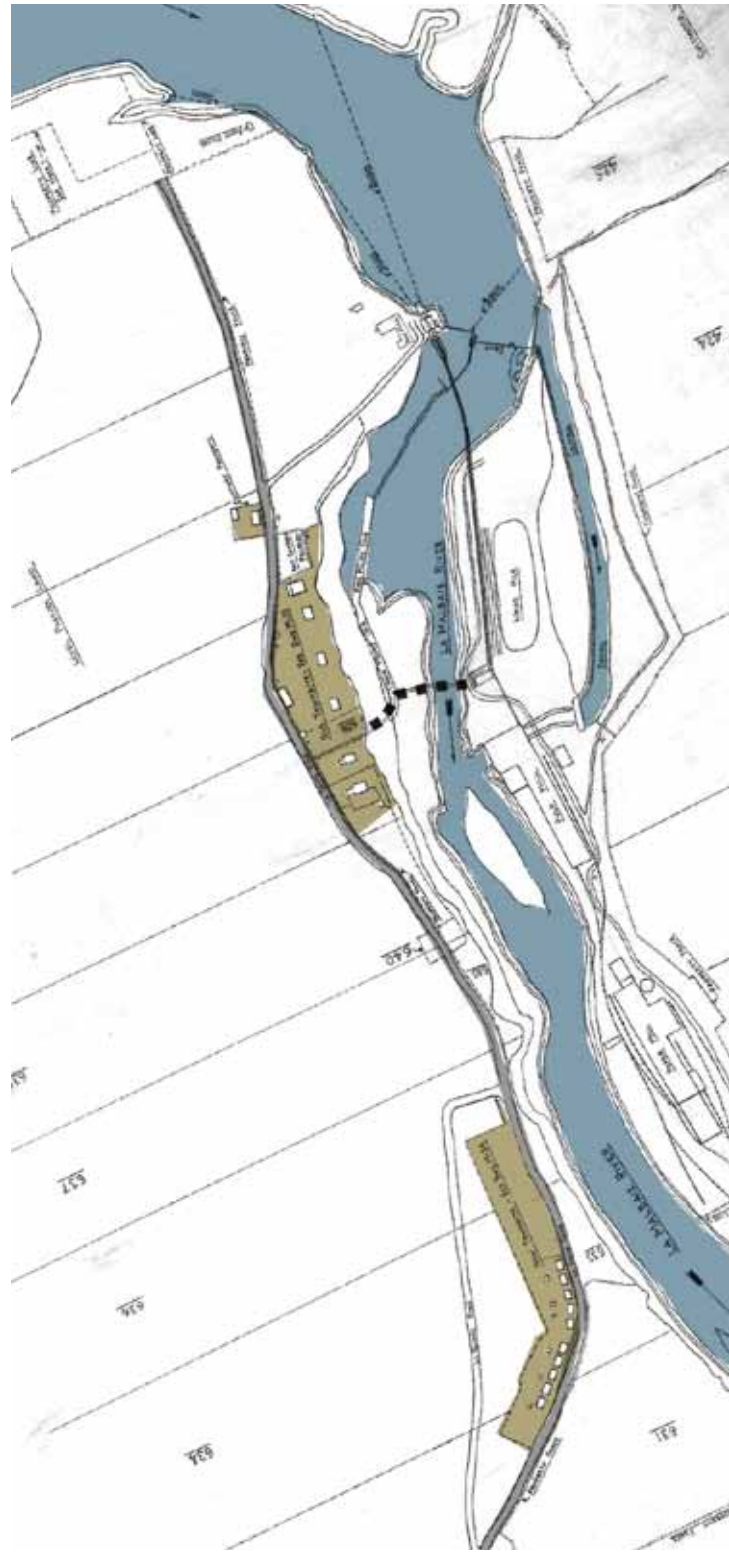
Avec le développement de la villégiature à Pointe-au-Pic et Cap-à-l'Aigle, à partir de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, des excursions dans l'arrière-pays sont organisées en calèche pour divertir les visiteurs étrangers en quête de grand air et de paysages pittoresques. Pique-niquer et pêcher en bordure de la chute Nairne ou à d'autres endroits de la rivière Malbaie, à la hauteur de Clermont, devient un passage obligé pour les visiteurs, majoritairement anglophones, arrivés par bateau au quai de Pointe-au-Pic. La portion du territoire de Clermont alors en vogue est désignée « secteur Snigole ». Cette portion se situe au nord-ouest du territoire, en bordure de la rivière du même nom.

Entre le 17<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, l'exploitation forestière a une conséquence directe sur le développement routier, démographique et domiciliaire de ce que deviendra la ville de Clermont. La présence du ruisseau Jacob, qui suit le parcours de la rue des Vieux-Moulins, permet l'établissement de plusieurs types de moulins entre le Régime français jusqu'aux environs des années 1940. Des moulins à carder, à farine, à foulon, mais surtout des moulins à scie répondant principalement aux besoins locaux ainsi qu'à l'occasion pour fin d'exportation sur le continent européen,

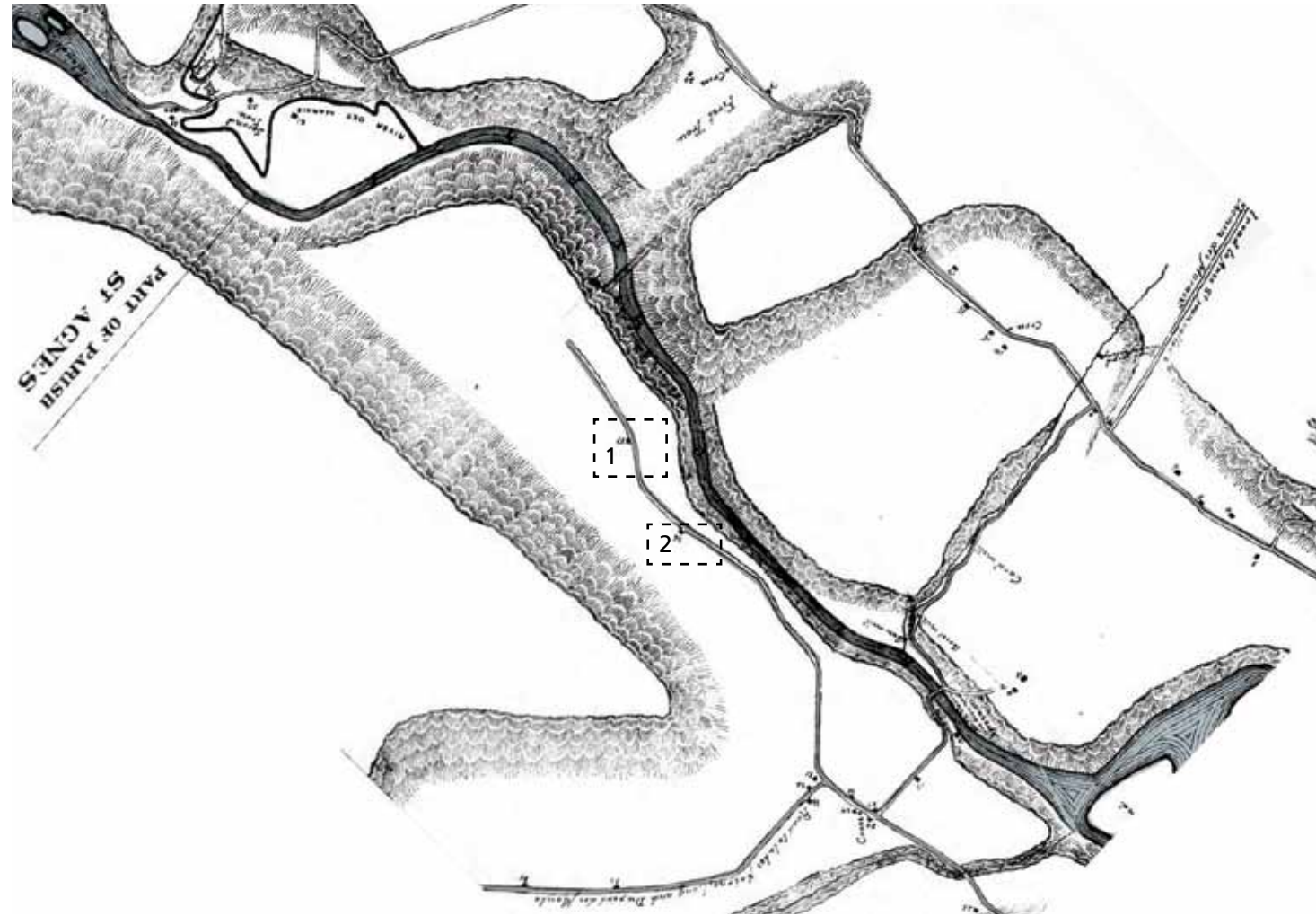
sont mis sur pied dans ce secteur de Clermont. Le facteur le plus significatif sur le développement du territoire demeure toutefois l'établissement d'une usine de pulpe.

À l'orée d'un 20<sup>e</sup> siècle qui s'annonce très productif en matière d'industries et de nouvelles technologies, les visiteurs étrangers en vacance à Pointe-au-Pic ne sont plus les seuls à s'intéresser à la chute Nairne. Avec ses 35 pieds (10,7 m) de hauteur, cette cascade possède un potentiel hydroélectrique certain qui attise l'intérêt des industriels et des capitalistes. Un barrage fait de grosses pièces de bois dont la structure est remplie de pierres ainsi qu'une petite centrale de 0,3 MW sont construits entre 1900 et 1903 sur le site de la chute Nairne par la Labrador Electric & Pulp Co. Bien que produisant une faible quantité d'électricité, la centrale réussit à satisfaire tant bien que mal quelques clients de Clermont, de La Malbaie, de Pointe-au-Pic, de Cap-à-l'Aigle et de Saint-Irénée.

En 1903, l'industriel et homme d'affaires Rodolphe Forget entre au conseil d'administration de la Labrador Electric & Pulp Co. avec l'intention de mettre sur pied une usine de pâtes et papier alimentée par la centrale de la chute Nairne. Le contexte économique nord-américain est alors très favorable à la production massive de papier journal. Rodolphe Forget fonde en 1906 la Murray Bay Lumber & Pulp Co., qui devient en 1909 l'East Canada Power & Pulp Co. À partir de 1910, sur des terrains boisés récemment achetés en bordure de la rivière Malbaie, sont



3.9. Plan de la Murray Bay Paper Company montrant les deux unités de paysage et la volonté de planification urbaine sur la rue Maisonneuve, vers 1930. Source : *General Map of Property Adjacent to Old and New Townsite. Murray Bay Paper Company. s.l., s.é., v. 1930 (juillet).*



3.10. Extrait de la carte réalisée par C.C. Duberger en 1895, illustrant les propriétés respectives de Xavier Brassard (1) et de J. Bergeron (2). Source : C.C. DUBERGER. *Murray Bay Atlas and Maps of its Environs. Murray Bay, Alfred Cimon & Co., 1895, s.p.*

entamés des défrichements pour permettre la construction d'une usine de pâte mécanique et d'un nouveau barrage. Les travaux de construction de ces ouvrages sont assurés grâce au travail d'une équipe de quelque cinquante ouvriers de plusieurs nationalités (Italiens, Polonais, Canadiens français) qui se spécialisent, pour certains, dans la mise sur pied de ce type de bâtiments industriels (figure 3.4). Les plans de l'usine (figure 3.5) sont redevables à George F. Hardy, ingénieur de New York, qui s'oriente lui aussi dans ce genre de construction. Au niveau des ouvrages de retenue, le barrage de bois est remplacé par un barrage plus considérable, probablement en béton (figure 3.6).

L'entreprise montréalaise Bishop Construction Company joue alors un rôle important dans l'aménagement de ce site industriel. En plus de construire le chemin de fer reliant la chute Nairne à Pointe-

au-Pic ainsi que l'usine, elle entreprend l'édification des maisons réservées à l'usage des cadres de l'usine. Celles-ci sont installées côte à côte dans le rang de la Chute. Situé en bordure de la rivière Malbaie, face à l'usine sise sur la rive opposée, le vaste espace est demeuré très faiblement peuplé tout au long du 19<sup>e</sup> siècle. L'une de ces maisons, aujourd'hui disparue, est d'ailleurs réservée à l'usage exclusif de Rodolphe Forget. De cet ensemble aménagé en 1911, il ne reste actuellement que deux résidences.

De 1912 à 1927, l'usine fonctionne au ralenti. Le faible débit de la rivière Malbaie, dont le lit s'assèche de façon considérable dès le milieu de la période estivale, empêche d'alimenter adéquatement la centrale hydroélectrique devant permettre un fonctionnement maximal de la machinerie. Au cours de cette période, l'usine devient la propriété des frères Timothée et Charles Donohue.

En 1927, l'augmentation de la fabrication de pulpe et l'ajout de la production de papier, rendus possibles grâce à l'accroissement de l'énergie électrique de la centrale depuis son raccordement à la centrale hydroélectrique des Sept-Chutes, font considérablement gonfler le nombre d'employés engagés à l'usine. Connue cette année-là sous le nom de Murray Bay Paper Company, l'entreprise procède à la construction d'un second ensemble de maisons pour loger ses nouveaux employés spécialisés. En 1930, on désigne ces résidences dans les prônes de la mission Saint-Philippe-de-la-Chute-Nairne sous le nom de « maisons neuves de la compagnie »; de cette désignation découlera le nom de la rue Maisonneuve quelques décennies plus tard. Au cours de cette même année, de nouvelles propriétés, dont les modèles demeurent identiques à ceux de la rue Maisonneuve, sont greffées au premier ensemble qui avait été aménagé à l'époque de l'East Canada Power & Pulp Co. Une école anglaise, la Clermont Elementary School, est établie pour éduquer les enfants des employés spécialisés qui sont surtout d'origine anglophone. L'école, aujourd'hui transformée en maison, aurait été située au 42, rue Maisonneuve.

C'est donc véritablement avec l'établissement de l'usine et l'installation d'une population ouvrière à proximité de leur lieu de travail, de part et d'autre de la rivière Malbaie, qu'une localité villageoise prend forme à la chute Nairne. L'école Dollard-des-Ormeaux, surnommée « l'école jaune » par la population locale, est édifée au coin des rues Lapointe et Maisonneuve. Un bureau de poste est ouvert dès 1912 à proximité de l'usine. Bien des agriculteurs du secteur délaissent alors la culture du sol pour travailler à l'usine. Au début des années 1920, l'endroit possède deux magasins généraux, soit celui de Joseph Bergeron sur la rue Saint-Philippe, établi à partir de 1912 dans une maison face à la future église, et celui de Joseph Desmeules qui est installé sur l'actuelle rue Lapointe. D'un point de vue religieux, la mission de la Chute Nairne existe depuis septembre 1927, alors qu'une première messe dite par le curé de La Malbaie se déroule dans l'école jaune. À partir de 1929, l'abbé Félix-Antoine Savard se rend régulièrement à l'école jaune pour les offices religieux, en plus de contribuer activement à la fondation de la paroisse Saint-Philippe-de-la-Chute-Nairne, qui a lieu en 1931 (figure 3.8).

L'ascension de l'entreprise des frères Donohue, surtout après les travaux d'agrandissements des années 1927 à 1929 et le bon fonctionnement de la production à partir du milieu des années 1930, a pour conséquence de faire gonfler le nombre d'habitants de la Chute Nairne, menant ainsi à la fondation de la municipalité de Clermont en 1935, puis de la ville de Clermont en 1967.

## MILIEU NATUREL

### Hydrographie

La rivière Malbaie, qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la ville de La Malbaie, traverse tout le territoire de Clermont. Elle prend sa source dans les hautes montagnes de l'arrière-pays. Le cours d'eau est véritablement au cœur de la formation de la ville de Clermont, qui s'est implantée sur ses deux rives. Historiquement, la rivière Malbaie a servi de lien de communication et de transport, de lieu de drave, de villégiature (pêche au saumon) et d'activités industrielles.

Entre La Malbaie et Clermont, 20 fosses permettent maintenant la pêche au saumon sur la rivière Malbaie. Près de la rue Maisonneuve, on retrouve cinq de ces fosses qui permettent la pêche à gué<sup>1</sup> (figure 3.12). Dans ce même secteur, sur la rivière Malbaie toujours, on retrouvait la chute Nairne avec ses 35 pieds de hauteur. Le potentiel hydroélectrique de la chute Nairne a permis l'érection d'un barrage au tournant du 20<sup>e</sup> siècle. On retrouve toujours aujourd'hui un barrage sur cette même chute (figure 3.13).

1. Le Saumon de la Rivière Malbaie inc., Clermont [en ligne] : <http://www.saumonrivieremalbaie.com/cartes.html> (consulté le 7 novembre 2013).

Plusieurs rivières parcourent également le territoire de la ville de Clermont et se déversent dans la rivière Malbaie. Parmi celles-ci, notons les rivières Snigole (aussi orthographié Snigolle ou Snigol), des Marais et Jacob. La rivière Snigole apparaît également sur les anciennes cartes comme étant le Ruisseau Menin. Au nord-ouest du territoire, on retrouve les lacs des Cèdres, du Centre, Cheval et Chaîne, pour ne nommer que ceux-là.



3.13. La chute Nairne et le barrage, tels que visibles en 2013.



3.11. Éléments naturels de Clermont. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



3.12. La rivière Malbaie, telle que visible près de la rue Maisonneuve.



3.14. L'ancienne croix de bois, en 1949. Source : © BAnQ Québec, cote E6,S7,SS1,P74187.



3.16. La rivière Malbaie et l'arrière-pays charlevoisien.



3.15. La croix couronnant la montagne de la Croix.

### Topographie / géologie

En général, le territoire de Clermont, et tout particulièrement le segment de la rue Maisonneuve, se situent au creux de la vallée de la rivière Malbaie. Des montagnes et des collines, de moindres amplitudes que celles des monts du contrefort du Bouclier canadien en arrière-plan, sont situées de part et d'autre de cette vallée. Cette dernière est caractérisée par des pentes douces du côté est et plus abruptes du côté ouest. La ville est insérée entre ces deux versants (figure 3.11). Différents monts et montagnes resserrent la vallée des deux côtés, dont les plus imposants sont situés tout juste à l'extérieur des limites nord-est de la ville, soit le mont Thérèse-Casgrain (700 m) et la montagne de Glace.

Haute de 200 mètres et localisée à l'ouest du territoire, la montagne de la Croix, qui s'élève derrière la rue Maisonneuve, est un élément phare de la ville. Un chemin permet de s'y rendre pour admirer la vue à 360 degrés qui s'offre aux observateurs. Vers 1950, une croix illuminée (75 m) y est installée pour remplacer une première croix de bois (figures 3.14 et 3.15). Le belvédère et la croix sont d'ailleurs compris dans le site patrimonial de la Montagne de la Croix cité par la Ville de Clermont en 2013.

La rue Maisonneuve se situe quant à elle sur une faible terrasse qui surplombe la rivière Malbaie.

### Végétation et écosystèmes particuliers

Le territoire de la ville de Clermont est recouvert, dans ses parties nord et ouest, d'une forêt à tenure privée. Ce couvert forestier fait partie du domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune<sup>2</sup>.

Le long de la rue Maisonneuve, on retrouve une belle diversité de feuillus et de conifères. Ils sont situés autant en cour avant qu'en cour arrière des propriétés, parfois sur de petits îlots boisés, mais surtout le long d'une bande riveraine boisée qui suit le parcours de la rivière Malbaie. La forêt recouvre également les flancs de la montagne de la Croix, tout juste au sud de la rue Maisonneuve.

De l'autre côté de la rivière, devant la papetière, la bande riveraine n'est que légèrement boisée. Le couvert forestier reprend toutefois de l'importance tout juste derrière l'usine.

2. André ROBITAILLE et Jean-Pierre SAUCIER. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Québec, Les Publications du Québec, 1998, 213 p.

## UTILISATION DU SOL

### Type d'implantation

La ville de Clermont se caractérise par des implantations de type urbain. Au-delà du périmètre urbain, les terres agricoles sont souvent en forte pente. On les retrouve en majorité sur la rive nord-est de la rivière, le long du chemin des Lacs ainsi qu'au sud de la ville, sur les bords de la rivière Malbaie. Quelques implantations agricoles sont situées sur la rue Maisonneuve, à l'extrémité du territoire urbain, et s'insèrent à travers la trame urbaine (figures 3.18 et 3.19). Elles témoignent du passé agricole du secteur du rang de la Chute.

Quelques secteurs de villégiature sont également implantés ponctuellement autour des lacs, dans la partie nord-ouest du territoire de la ville. Le secteur agro-forestier occupe tout de même la plus grande partie de ce territoire.

Une grande partie de la rive nord-est de la rivière est caractérisée par des implantations industrielles (figure 3.20) qui distinguent véritablement la ville de Clermont de ses voisines. Les industries se situent directement en face de la rue Maisonneuve. Finalement, les terres situées au sud-est du territoire, en direction de la ville de La Malbaie, sont également dédiées à l'industrie ainsi qu'au commerce.

### Parcours

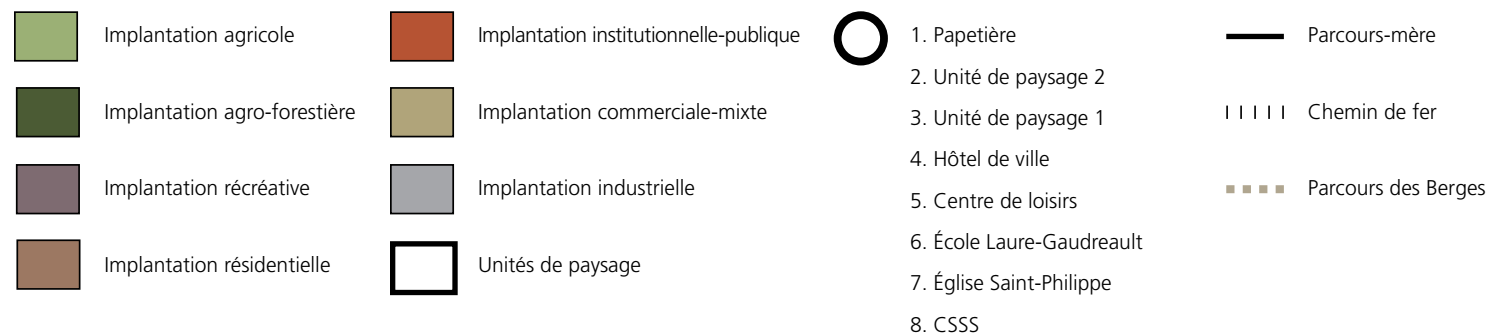
La rivière Malbaie constitue véritablement le premier parcour-mère utilisé d'abord par les Amérindiens de la région du Saguenay pour atteindre le fleuve Saint-Laurent.

Un premier parcour-mère terrestre, permettant de relier la ville de Clermont à celle de La Malbaie, est situé sur la rive sud-ouest de la rivière Malbaie et emprunte les routes actuelles suivantes : le boulevard de Comporté, la rue Lapointe et la rue Maisonneuve. Le tracé sinueux de la rue Maisonneuve, qui épouse celui de la rivière, est donc assez ancien. Cette rue est d'ailleurs identifiée au schéma d'aménagement pour son intérêt patrimonial qui relève entre autres de la planification résidentielle qui y est rattachée. Sur plusieurs cartes anciennes, elle porte le nom de rue Lachute, toponyme remplacé sur des cartes un peu plus récentes par rue des « Maisons-Neuves ». Elle est située sur un plateau légèrement surélevé par rapport au niveau de la rivière, à l'extrémité nord-ouest de la ville. La circulation sur la rue Maisonneuve est donc essentiellement locale.

D'autres parcours sont également importants dans l'histoire de Clermont. Sur la rive nord-est, le chemin des Lacs épouse les formes sinueuses du territoire et rejoint le chemin Snigole. La rue des Vieux-Moulins a permis en quelque sorte de relier le chemin des Lacs à la rivière et d'implanter différents moulins le long du ruisseau Jacob. Le chemin D'Auteuil, perpendiculaire au chemin



3.17. Les types d'implantation de Clermont. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



3.18. Implantation urbaine typique de Clermont, telle que visible sur la rue Maisonneuve.

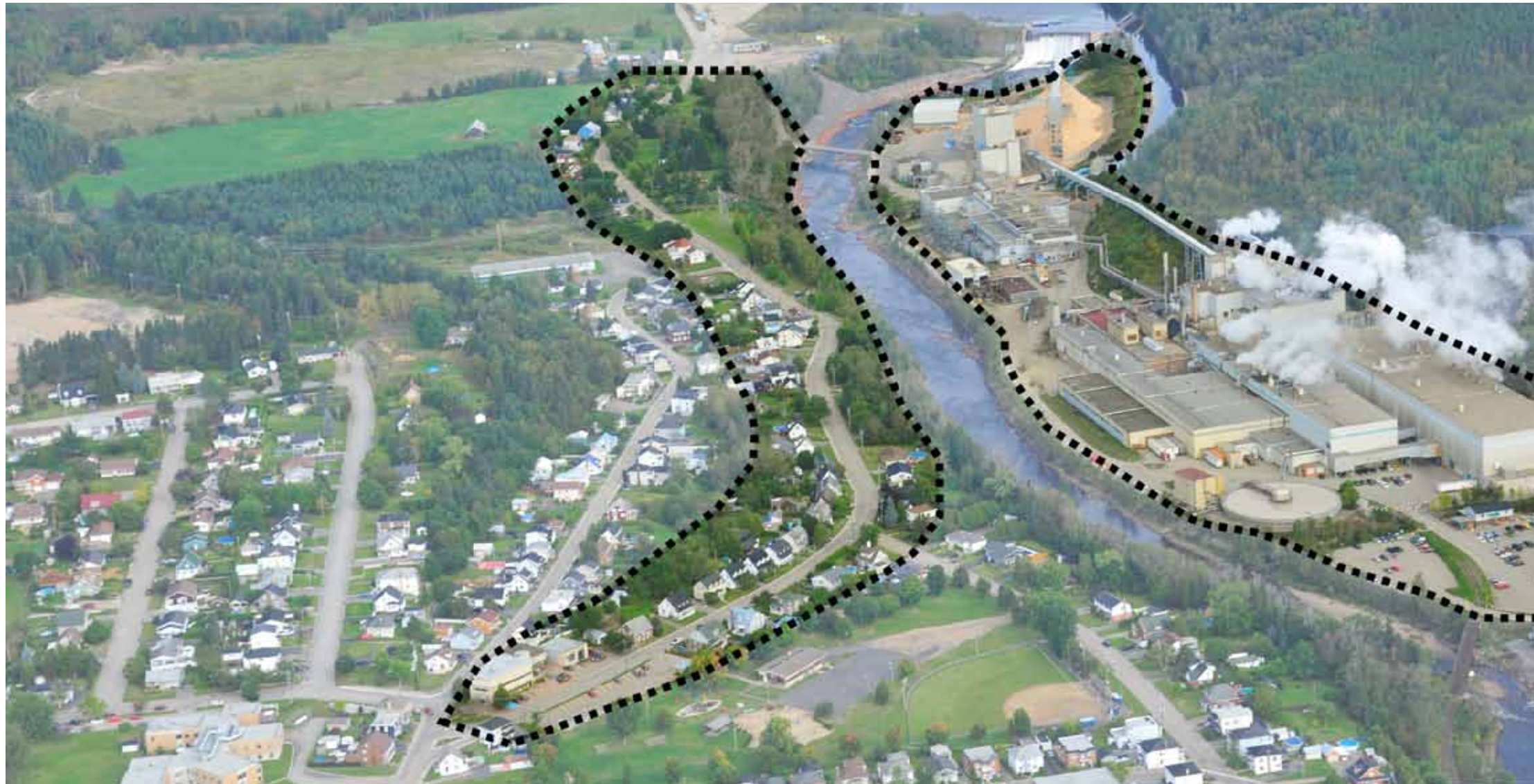


3.19. Implantation agricole observable à l'extrémité de la rue Maisonneuve.



3.20. Implantation industrielle, telle qu'illustrée par la papetière Donohue.

des Lacs, constitue également un parcours important. Sur la carte de Duberger de 1895 (figure 3.10), il est noté que ce parcours, nommé alors chemin des Marais, permet de rejoindre le village de l'Anse-Saint-Jean, sur le bord du Saguenay. Sur la rive sud-ouest de la rivière, un parcour-mère emprunte les tracés de la rue des Vingt-et-Un et du boulevard Notre-Dame afin de rejoindre les lacs Nairne, Long et Pied-des-Monts. Ce même parcours apparaît aussi sur certaines cartes comme étant la route nationale.



3.21. Le tracé sinueux de la rue Maisonneuve occupe la rive gauche de la rivière Malbaie, alors que la papetière Donohue est implantée sur une large portion de la rive droite. © Pierre Lahoud, 2013.

Aujourd'hui, les boulevards de Comporté et Notre-Dame, qui forment la route 138, constituent un véritable parcours de restructuration. Ils ont été élargis et leur tracé a légèrement été revu pour permettre une meilleure circulation entre les différents villages qui le bordent.

La rue Lapointe, dans sa section située derrière la rue Maisonneuve, est un parcours d'implantation qui a permis la densification du quartier des ouvriers de la Donohue. La rue Mercier, quant à elle, permet de raccorder ces deux rues et d'assurer une plus grande perméabilité dans la trame urbaine. Sur les cartes préparées pour la papetière en 1930, la rue Mercier apparaît comme étant la fin de la rue Lapointe. On

peut supposer que la rue Lapointe aurait été prolongée un peu plus tard pour rejoindre la rue Maisonneuve, plus loin, et définir le tracé actuel de la rue.

La construction du chemin de fer par l'entreprise montréalaise Bishop Construction Company a joué un rôle important dans l'aménagement du site industriel faisant face à la rue Maisonneuve ainsi que dans l'élaboration du système viaire de Clermont. Celui-ci relie l'usine de Clermont au quai de Pointe-au-Pic, où on y achemine la pâte en longeant le boulevard de Comporté. En 1926-1927, la centrale de la chute Nairne a également été reliée par une nouvelle ligne de transport de courant électrique à la centrale des Sept-Chutes de la rivière Sainte-Anne sur la Côte-

de-Beaupré. Son emprise, qui a bouleversé la trame urbaine du secteur, traverse la rue Maisonneuve pour rejoindre l'usine de l'autre côté de la rivière Malbaie.

Finalement, les parcours piétons et cyclables de Clermont se concentrent surtout le long de la rivière Malbaie, sur les 4 km du Parcours des berges d'Alexis le Trotteur (figure 3.22). Son tracé prend racine au cœur du noyau institutionnel, qui surplombe la rivière. Il descend ensuite sur la rive sud-ouest, rejoint la place du Millénaire, situé à mi-chemin sur le parcours, et se poursuit ensuite le long de la rivière. Le Parcours des berges est pavé en grande partie. Il ne rejoint toutefois pas la partie ouest de la ville, ainsi que la rue Maisonneuve.



3.22. Le Parcours des berges d'Alexis le Trotteur.

### Parcellaire

La rue Maisonneuve est implantée sur l'ancien rang de la Chute de la seigneurie de La Malbaie. Les longues parcelles rectangulaires ( $\pm 115 \times 680$  m) s'étendaient perpendiculairement à la rivière. Quelques traces de celles-ci sont encore visibles dans le système parcellaire d'aujourd'hui. Elles ont souvent été redécoupées, en bordure de la rue, en lots de plus petites dimensions, parfois cinq ou six lots en front de rue du côté sud-ouest ( $\pm 20 \times 30$ m) et environ trois lots ( $\pm 40 \times 70$  m) du côté nord-est de la rue.

Au nord-est de la rivière Malbaie, le secteur se caractérise par un tissu urbain spécialisé industriel. La papetière s'est installée en faisant abstraction du système parcellaire du rang de la Chute. Ainsi, les parcelles ont été regroupées pour former un très grand lot où sont implantées les installations de la papetière.

Au sud-est des rues Maisonneuve et Lapointe, on retrouve un tissu urbain institutionnel. Les grandes parcelles permettant de loger ces imposants édifices institutionnels sont situées principalement au centre des îlots. Des parcelles de plus petites dimensions occupent la périphérie de l'îlot avec un bâti résidentiel. Le secteur institutionnel est donc bien ancré dans la trame urbaine.



## Implantation du bâti

La rue Maisonneuve témoigne d'un urbanisme et d'une architecture planifiés typiques des grandes industries du début du 20<sup>e</sup> siècle. Le bâti, lié à cette planification urbaine, s'articule selon un mode d'implantation et des modèles architecturaux précis et répartis en deux unités de paysage distinctes. Parfois nommées *Old townsite* et *New townsite*, ces deux unités sont situées sur la rive sud-ouest de la rivière Malbaie, tout juste en face de l'usine implantée sur la rive opposée. Le lien entre l'employeur et les employés est évident. À l'intérieur de ces zones, on retrouve un certain rythme dans l'implantation du bâti et une parenté dans le mode d'occupation au sol.

Les limites des deux unités de paysage sont également définies par le passage de la ligne de transmission hydroélectrique qui dessert l'usine. Elle vient créer véritablement une rupture dans la trame urbaine.

### Unité de paysage 1 - New townsite

Située sur la rue Maisonneuve, à la jonction de la rue du Parc, la première unité de paysage est composée de dix maisons de style historique construites entre 1927 et 1929 (figure 3.25). Les résidences sont implantées selon un rythme particulier. Trois modèles différents, mais de proportions somme toute semblables, se retrouvent alignés du côté ouest de la rue sous le rythme A-B-B-C-C-Parc-C-C-B-B-A (figures 3.23 et 3.24). Sur certaines cartes, on retrouvait également un parcours dans l'espace vert situé en plein centre qui permettait de rejoindre la rue Lapointe (figure 3.26). Les dix maisons sont alignées par rapport à la rue et disposées à distance égale, très rapprochées les unes des autres. Elles sont issues d'un développement urbain planifié par la papetière sur le lot 634 du rang de la Chute afin de loger les cadres et les employés spécialisés. Ce développement portait le nom de *New townsite* pour faire le pendant du *Old townsite* (voir l'unité de paysage 2). Les bâtiments secondaires sont localisés en cour arrière. Sur les plans de la compagnie de 1930, les garages sont disposés de manière à desservir, pour la plupart des cas, deux propriétés. Les allées et les stationnements permettent de rejoindre les garages et sont partagés également entre deux maisons. Cette disposition permet de maximiser les aménagements paysagers. Une bande boisée située en cour arrière délimite les propriétés voisines de la rue Lapointe. On retrouve également plusieurs arbres et arbustes en cour avant et latérale.



3.23. L'unité de paysage 1, désignée par l'appellation *New townsite*. © Pierre Lahoud, 2013.



3.24. Rythme particulier d'implantation de l'unité de paysage 1 - *New townsite*. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



3.25. Résidences de l'unité de paysage 1 - *New townsite*.



3.26. Espace vert marquant l'emplacement du parc, situé au centre de l'unité de paysage 1 - *New townsite*.



3.27. L'unité de paysage 2, désignée par l'appellation *Old townsite*. © Pierre Lahoud, 2013.



3.29. Implantation de l'unité de paysage 2 - *Old townsite*. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



3.28. Propriété implantée dans l'unité de paysage 2 - *Old townsite*.

### Unité de paysage 2 - *Old townsite*

Complètement à l'ouest de la rue Maisonneuve, l'unité de paysage 2 est également issue d'une planification urbaine nommée *Old townsite*. À l'inverse du secteur précédent, les résidences sont ici situées directement en bordure de la rivière, de l'autre côté de la rue Maisonneuve et très éloignées par rapport à celle-ci (figure 3.27). Les lots présentent une superficie deux fois plus grande ( $\pm 40 \times 70$  m) que ceux de l'unité de paysage 1 ( $\pm 20 \times 30$ m). Les bâtiments secondaires se retrouvent au centre de leur lot, en cour avant. Les façades principales sont également orientées par rapport à la rivière, plutôt que vers la rue.

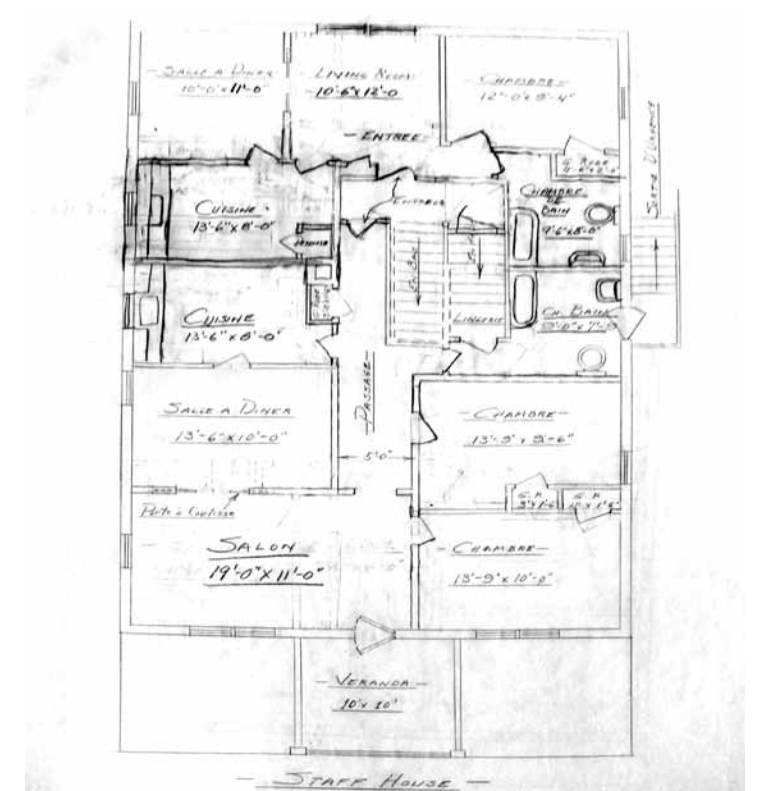
On y retrouve cinq propriétés. Les deux premières, sises aux 95 et 99, rue Maisonneuve auraient été construites en 1911 pour loger les cadres de la papetière, alors que l'usine de l'East Canada Power & Pulp Company était en construction. Elles reprennent les typologies formelles des cottages vernaculaires américains, et plus particulièrement des maisons cubiques. Beaucoup d'arbres sont présents sur les propriétés. Un pont aurait également été érigé derrière ces propriétés pour permettre de traverser la rivière et d'accéder directement au site de l'usine. Un lot vacant entre ces deux propriétés permet de supposer qu'une troisième maison (101, rue Maisonneuve) se trouvait possiblement aux côtés de celles-ci. S'agissait-il de la maison de Rodolphe Forget ? Nous

pensons que oui, mais nous ne pouvons attester de la véracité de cette hypothèse avec certitude.

Les trois autres maisons de ce secteur, sises aux 103, 107 et 115, rue Maisonneuve, auraient été érigées plus tard, soit vers 1927-1929, toujours par la Donohue. Elles ressemblent formellement aux maisons de l'unité de paysage 1 (modèle C) avec leur style historique, mais sont toutefois implantées de la même façon que les deux maisons précédentes (figure 3.28).

Des allées disposées en cour latérale permettent d'accéder aux propriétés. Chacune de ces propriétés est séparée de ses voisines par une bande boisée. Des arbres occupent également le bord de la rue et procurent davantage d'intimité aux résidences. Les dimensions plus importantes des lots, la position et l'orientation des maisons ainsi que la présence de boisés au pourtour des résidences témoignent d'une certaine notoriété.

C'est également dans cette unité de paysage que l'on retrouvait la *Staff House*, localisée à l'extrémité nord-ouest de l'unité (figures 3.29 et 3.30). Cette maison aurait permis de loger plusieurs employés de la compagnie. Tout juste en face était localisée une autre propriété de la compagnie. Toutefois, aucune information ne permet de documenter ces bâtiments aujourd'hui disparus.



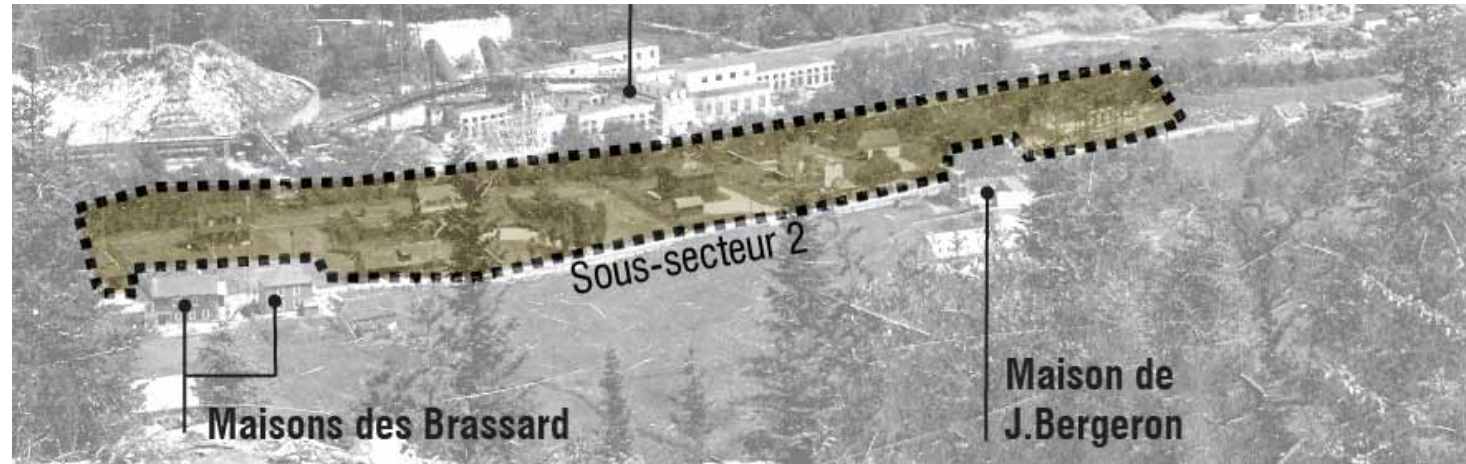
3.30. Plan de la *Staff House*. Source : Paul LABERGE (ingénieur civil). *Staff House Alteration*. Donohue Brothers, 23 juin 1945. © Centre de documentation du département de l'ingénierie. Compagnie Forestier Résolus, Clermont.

### Les autres résidences

Les maisons situées le long de la rue Maisonneuve, entre les deux unités de paysage précédentes, sont pour la plupart érigées du côté ouest de la rue, sur de très petits lots. Elles sont construites en bordure de la voie publique, alignées avec celle-ci et très rapprochées les unes des autres. Les bâtiments secondaires se retrouvent en marge arrière et les stationnements en marge latérale. Des talus et des aménagements paysagers permettent de faire la transition entre le trottoir et la galerie avant.

Les deux unités de paysage se sont implantées dans un tissu urbain existant sur des parcelles non occupées. On retrouvait donc déjà quelques résidences dans le secteur avant l'achat des parcelles par les dirigeants de la papetière. Face à l'unité de paysage 2 (*Old townsite*) s'élevaient quelques propriétés agricoles. Les plus anciennes apparaissant sur les cartes de Duberger de 1895 (*figure 3.10*) sont les propriétés de J. Bergeron et de Xavier Brassard (*figure 3.31*). La première est située au 92, rue Maisonneuve. Elle aurait servi d'hôtel lors de la construction de l'usine. À l'époque, elle possédait des galeries courantes et un toit à deux versants. Elle fut la proie des flammes en 1960. Une nouvelle maison est alors reconstruite sur les fondations d'origine en maçonnerie de pierre (*figure 3.35*). Son implantation désaxée par rapport à la rue ainsi que ses fondations témoignent de l'ancienneté de la propriété.

On retrouve également plusieurs propriétés anciennes sur les rues Maisonneuve et Lapointe, qui ont été érigées entre les deux phases de planification urbaine des unités de paysage 1 et 2. Parmi celles-ci, notons la présence de plex (1910-1920) et de maisons de style cubique construites vers 1915 (*figures 3.32, 3.33, 3.34 et 3.36*).



3.31. L'unité de paysage 2 (*Old townsite*) de la rue Maisonneuve, en 1948. On aperçoit sur le côté gauche de la photographie les propriétés des Brassard, de même que celle de J. Bergeron, à droite. Les propriétés des cadres de la papetière sont pour leur part localisées de l'autre côté de la rue, sur la rive opposée au complexe industriel. Source : © Musée de Charlevoix.



3.32. Plex sis au 106, rue Maisonneuve.



3.33. Résidence sise au 148, rue Lapointe.



3.35. Maison de J. Bergeron, sise au 92, rue Maisonneuve, telle que visible en 2013.



3.36. Résidences implantées en bordure de la rue Maisonneuve.



3.34. Habitations de la rue Maisonneuve.

## BÂTI

### Types architecturaux

Le bâti de la rue Maisonneuve est composé presque essentiellement de résidences unifamiliales isolées. On retrouve exceptionnellement quelques maisons multifamiliales.

Le bâti spécialisé est présent à l'extérieur de la rue Maisonneuve. Un important secteur institutionnel se retrouve d'ailleurs tout juste à l'extrémité est de la rue Maisonneuve (*figure 3.37*). C'est à cet endroit également, plus précisément à la jonction des rues Lapointe et Maisonneuve, qu'était localisée la toute première école de la ville, l'école jaune (Dollard-des-Ormeaux) construite en 1912 (*figure 3.38*). L'hôtel de ville est édifié en 1959 sur ce même emplacement (*figure 3.39*).

Avec le bon fonctionnement de l'usine et l'embauche de plus en plus d'employés, la compagnie Donohue et le territoire de la Chute Nairne connaissent, vers 1930, des heures de prospérité sans précédent. Le noyau institutionnel se développe alors dans le secteur de la rue Saint-Philippe : l'église Saint-Philippe (1933) et le presbytère, l'école pour filles Marguerite-Bourgeois construite en 1950 (aujourd'hui école Laure-Gaudreault) ainsi que le collège pour garçons Jean-Talon (1938), construit face à l'église et aujourd'hui démoli (*figure 3.37*). En 1936, une école anglaise, la Clermont Elementary School, est également érigée sur la rue Maisonneuve. Elle a depuis été transformée en maison et son entretien est assuré par l'usine de Clermont (*figure 3.40*).

Le lien entre le développement planifié des différentes unités de paysage et le secteur institutionnel a donc également été orchestré. Ce noyau institutionnel de la ville de Clermont est toujours présent et bien vivant.

Le bâti industriel occupe une place importante sur le territoire de la ville. Bien que localisé de l'autre côté de la rivière, le parc industriel de la papetière est en lien direct avec le bâti de la rue Maisonneuve. En plus d'en être le voisin d'en face, les liens historiques sont très forts. Les deux ponts actuels, celui de la rue Saint-Philippe et celui réservé aux employés, au nord-ouest de la rue, permettent encore de relier les deux entités. Un troisième pont, aujourd'hui disparu, permettait également de joindre les deux rives derrière les maisons du *Old townsite* (unité de paysage 2).

Le bâti agricole se fait rare dans le périmètre urbain de la ville de Clermont. Toutefois, quelques bâtiments agricoles se retrouvent à l'extrémité nord-ouest de la rue Maisonneuve, derrière les propriétés (*figure 3.41*). Ils témoignent du caractère anciennement agricole du secteur. Ces bâtiments sont d'ailleurs implantés au cœur de grands lots.



3.38. L'école jaune, située à l'extrémité des rues Lapointe et Maisonneuve. Source : © Musée de Charlevoix.



3.40. L'ancienne Clermont Elementary School, située au 42, rue Maisonneuve, qui sert de nos jours de résidence privée.



3.39. L'hôtel de ville de Clermont, localisé sur l'ancien terrain de « l'école jaune », à la jonction des rues Lapointe et Maisonneuve.



3.41. Bâtiment agricole visible à l'extrémité de la rue Maisonneuve.



3.37. Le noyau institutionnel implanté entre les rues Saint-Philippe et des Érables, composé de l'église Saint-Philippe et de l'école Laure-Gaudreault.

## Caractéristiques architecturales dominantes

### Unité de paysage 1 - New townsite

Les dix maisons comprises dans l'unité de paysage 1 optent pour l'un ou l'autre des trois modèles de maisons (A, B et C) conçues pour le compte de la papetière. Ces trois types sont de même gabarit et reprennent, à quelques différences près, le même plan rectangulaire. Le volume est simple, construit de bois, à un étage et demi. La porte principale se retrouve centrée sur la façade avant. Une fenêtre est disposée symétriquement de part et d'autre de la porte. Les fenêtres d'origine sont en bois. Au rez-de-chaussée, elles sont doubles, à battants à quatre carreaux, surmontées d'une imposte vitrée (1) et encadrées de chambranles (2) de bois. Dans les lucarnes, les ouvertures comportent quatre carreaux. On accède à la porte principale par un perron recouvert parfois d'un auvent (3) qui semble avoir été ajouté avec les années. La galerie d'origine se compose de poteaux massifs (4) et de barotins (5) à section carrée pour les garde-corps. Elle a parfois été modifiée. Une jupe de galerie (6) composée de treillis de bois permet de refermer l'espace sous le plancher de la galerie. Dans les trois cas, trois lucarnes sont disposées sur la toiture. Elles sont souvent identiques avec leur pignon à base recourbée (7). Pour le modèle « C », on retrouve parfois une variante qui consiste à remplacer les deux lucarnes des extrémités par des lucarnes à chien-assis (8). La souche de la cheminée s'élanche au dessus de la façade latérale droite.

À l'origine, les maisons devaient être revêtues de bardeaux de cèdre avec planches cornières (9), tel qu'on peut le voir sur les dessins en élévation proposés par la compagnie. Aujourd'hui, plusieurs maisons sont toujours recouvertes de bardeaux de cèdre, certaines sont peintes, alors que d'autres ont un revêtement d'enduit et de crépi. On ne peut toutefois valider si ces maisons ont bel et bien été recouvertes à une certaine époque de bardeaux ou si le crépi est d'origine. À la base des murs, les bardeaux sont disposés de façon à former un rejet d'eau (10) pour éloigner les eaux de pluie de la fondation.



3.42. Résidence construite à partir du modèle « C », sise au 26, rue Maisonneuve.

Même si le faîte de la toiture est toujours orienté parallèlement à la rue, la forme de la toiture est véritablement l'élément distinctif des trois modèles « A », « B » et « C ». Le modèle « A » (figures 3.43 et 3.44) se compose d'un toit à deux versants à base recourbée et de lucarnes posées dans l'aplomb du mur (pendantes). Le modèle « B » (figures 3.45, 3.46 et 3.47) possède également une toiture à deux versants à base recourbée, mais avec un avant-toit débordant et des lucarnes pendantes qui percent la couverture. Finalement, le modèle « C » (figures 3.42, 3.48, 3.49 et 3.50) est surmonté d'une toiture mansardée. Toutes les toitures devaient à l'origine être recouvertes de bardeaux de cèdre enduits de créosote.

Les trois modèles s'inspirent du mouvement Arts & Crafts, courant architectural largement répandu à cette époque. Ce courant architectural favorise l'emploi de styles régionaux et de matériaux locaux dans une composition architecturale plus libre. La présence du bardeau de cèdre et du crépi est fortement associée aux variantes nord-américaines de ce style (*Shingle Style*) qui est né en Grande-Bretagne au 19<sup>e</sup> siècle.



3.43. Résidence construite à partir du modèle « A », sise au 16, rue Maisonneuve.



3.44. Résidence construite à partir du modèle « A », sise au 36, rue Maisonneuve.



3.45. Résidence construite à partir du modèle « B », sise au 34, rue Maisonneuve.



3.48. Résidence construite à partir du modèle « C », sise au 28, rue Maisonneuve.



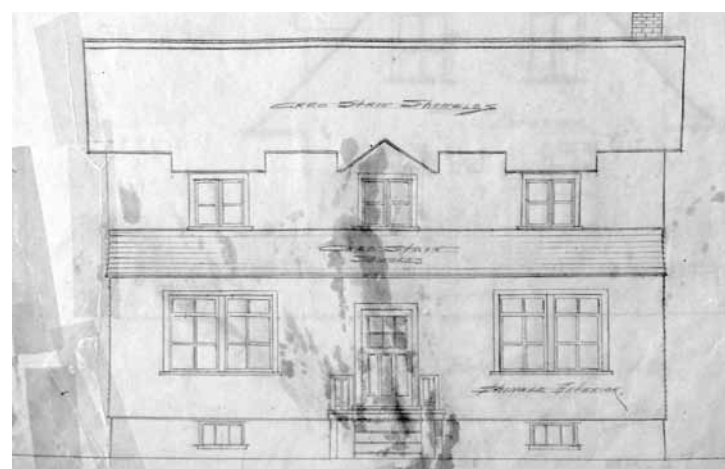
3.46. Résidence construite à partir du modèle « B », sise au 32, rue Maisonneuve.



3.49. Résidence construite à partir du modèle « C », sise au 22-24, rue Maisonneuve.



3.47. Plan pour le modèle « B ». Source : J. P. M. Murray Bay Paper Co. *Dwelling Type 2*. s.l., 9 juillet 1929. © Centre de documentation du département de l'ingénierie. Compagnie Forestier Résolus, Clermont.



3.50. Plan pour le modèle « C ». Source : J. P. M. Murray Bay Paper Co. *Dwelling Type 1*. s.l., 9 avril 1929. © Centre de documentation du département de l'ingénierie. Compagnie Forestier Résolus, Clermont.

### Unité 2 - Old townsite

L'unité de paysage 2 se compose de cinq maisons découlant de deux modèles distincts. Les deux maisons construites en 1911 reprennent le langage formel des maisons cubiques américaines, introduites au Québec quelques années auparavant. Leur volumétrie présente un corps de bâti principal sur deux étages avec des appentis de deux étages également. Un revêtement de bardeaux de cèdre de couleur foncée recouvre toutes les façades avec des planches cornières sur chaque coin. Un rejet d'eau permet de repousser l'eau de pluie des fondations.

Comme la façade principale est tournée vers la rivière, la plupart des éléments d'ornementation ne sont pas visibles de la rue. On y retrouve de grandes galeries qui permettent de profiter de la présence de la rivière et de la bande riveraine boisée. Les galeries sont surmontées d'un auvent sous lequel les chevrons sont apparents. Les garde-corps et les poteaux, bien que récents, sont tout de même de facture traditionnelle avec des poteaux massifs et des barotins à section carrée ainsi qu'une jupe de galerie en treillis de bois. Les fenêtres existantes sont de facture contemporaine.

La présence de chambranles sur certaines portes et fenêtres des bâtiments secondaires laisse croire que les fenêtres d'origine des maisons devaient aussi être encadrées de chambranles de bois. On peut également supposer que les fenêtres devaient être de bois, de facture semblable à celles d'origines situées sur les maisons de l'unité de paysage 1 (*New townsite*). La toiture à croupe, ou toiture à pavillon, sans lucarne, est recouverte de bardeaux d'asphalte. À l'origine, il est fort probable que la toiture était recouverte de bardeaux de cèdre. La cheminée se situe au centre de celle-ci. Sur la façade donnant sur la rue, on retrouve les entrées de service (entrée secondaire, entrée de cave).



3.51. Résidence construite à partir du modèle n° 1, sise au 95, rue Maisonneuve. Vue de la façade donnant sur la rue Maisonneuve.



3.52. Résidence construite à partir du modèle n° 1, sise au 95, rue Maisonneuve. Vue de la façade donnant sur la rivière Malbaie.



3.53. Résidence construite à partir du modèle n° 2, sise au 103, rue Maisonneuve. Vue de la façade donnant sur la voie publique, avec bâtiment secondaire.



3.54. Résidence construite à partir du modèle n° 2, sise au 103, rue Maisonneuve. Vue de la façade donnant sur la rivière Malbaie.



3.55. Bâtiment secondaire typique de ce secteur, visible au 103, rue Maisonneuve et positionné en cour avant de la propriété.

Construites vers 1927, les trois maisons suivantes reprennent la plupart des caractéristiques formelles de la maison de modèle « C » (toit mansardé), en optant cette fois pour un gabarit un peu plus grand (figures 3.53 et 3.54). Une cheminée se retrouve sur chacun des murs pignons. Tout comme les voisines, la façade principale est tournée vers la rivière. Une grande galerie avec auvent permet de profiter du paysage. Les chevrons et le platelage des toitures sont laissés apparents. Les entrées de service sont également disposées en façade avant. La symétrie retrouvée sur les façades principales des maisons de l'unité de paysage 1 (*New townsite*) est observable sur la façade dominant la rivière. Les toitures étaient initialement recouvertes de bardeaux de cèdre enduits de créosote.

Les bâtiments secondaires de cet ensemble sont aussi remarquables (figure 3.55). Constitués d'un volume simple d'un seul étage, ils sont surmontés d'un toit à pavillon ou à deux versants. Les bâtiments secondaires sont recouverts de planches de bois à feuillure (ou à gorge), de bardeaux de cèdre ou de crépi de même couleur que le corps de bâti principal. Les fenêtres en bois à carreaux sont décorées la plupart du temps de chambranles de bois.

Ailleurs sur la rue Maisonneuve, on retrouve plusieurs maisons de style cubique construites vers 1915 ainsi que quelques maisons de style historique construites vers les années 1940. L'architecture « de compagnie » a également influencé la construction de résidences plus récentes qui ont, pour plusieurs, repris les caractéristiques formelles des modèles implantés par la Compagnie. Celles-ci se retrouvent sur la rue Maisonneuve, Lapointe et même ailleurs dans la ville. Par exemple, on retrouve deux maisons de même style (modèle B) aux 99 et 101, rue Lapointe, juste derrière l'unité de paysage 1 (figures 3.56 et 3.57). D'autres maisons du secteur démontrent aussi la même influence architecturale (figures 3.58, 3.59 et 3.60).

#### Principaux témoins architecturaux

Les dix maisons de l'unité de paysage 1 - *New townsite* (16, 18, 20, 22-24, 26, 28, 30, 32, 34 et 36 rue, Maisonneuve) et les cinq maisons de l'unité de paysage 2 - *Old townsite* (95, 99, 103, 107 et 115, rue Maisonneuve) sont les principaux témoins architecturaux de ce secteur qui ont été décrits dans les sections précédentes.



3.56. Maison sise au 99, rue Lapointe, construite en 1940 et s'inspirant du style historique introduit par la Compagnie.



3.57. Maison sise au 101, rue Lapointe, construite en 1940 et qui s'inspire des maisons de compagnie construites auparavant à Clermont.



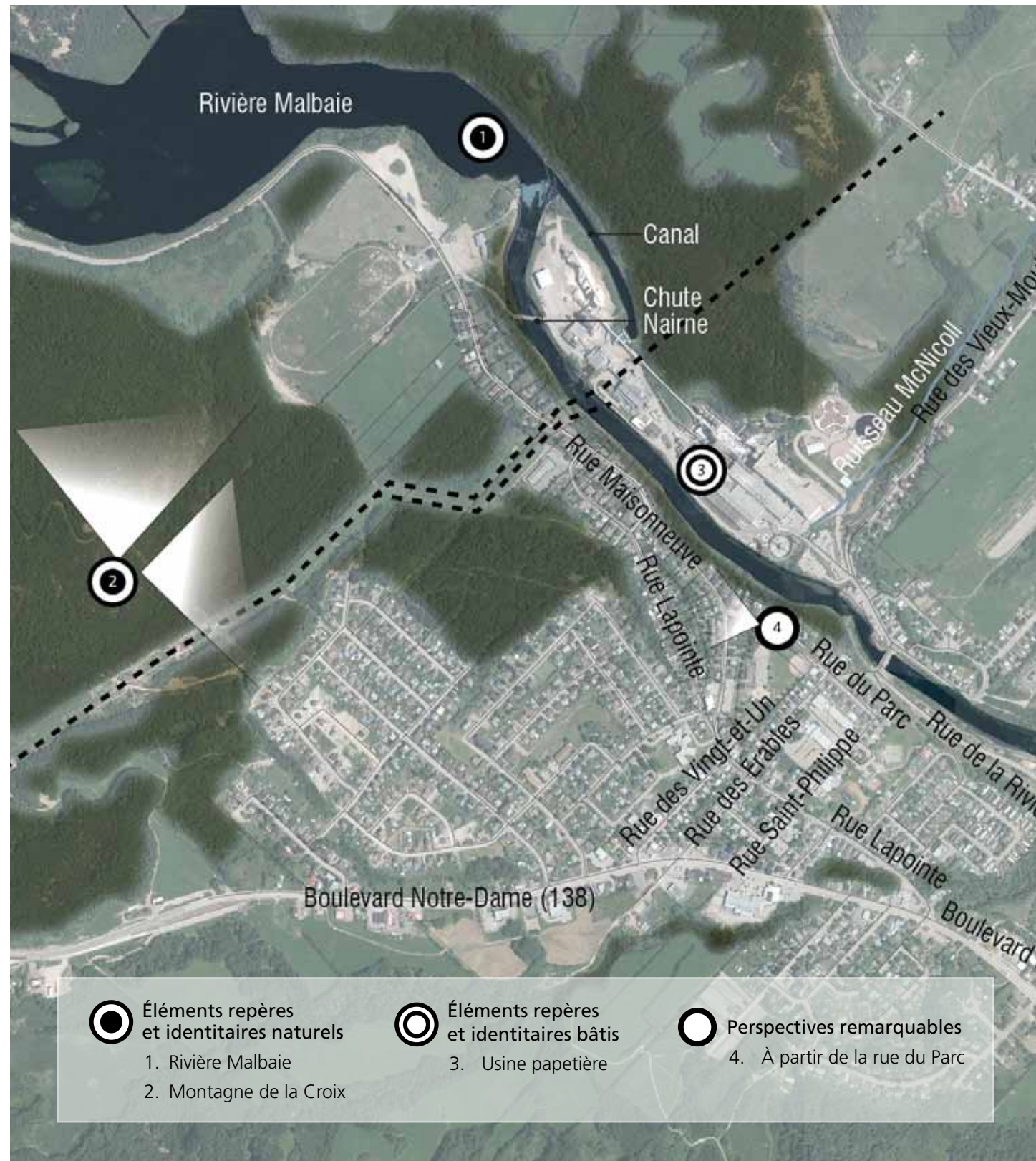
3.58. Maison située au 5, rue Forget, qui tire ses référents architecturaux des maisons de compagnie.



3.59. Maison sise au 61, rue Saint-Philippe, qui reprend quelques caractéristiques des maisons de compagnie.



3.60. Maison située au 12, rue Maisonneuve, qui tire son inspiration des maisons de compagnie.



3.61. Éléments repères et identitaires de Clermont. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

## ANALYSE VISUELLE

### Objets repères et identitaires

Les objets repères et identitaires du secteur sont d'abord naturels. La rivière Malbaie (figure 3.12) est définitivement l'élément clé des paysages de la rue Maisonneuve et de toute la ville de Clermont. Elle permet de se repérer, en plus d'être intimement liée à tout le développement de la ville. Elle est source de divertissements, de contemplation et d'économie. Malgré son importance dans la trame urbaine, la rivière Malbaie est tout de même très discrète dans les paysages. La topographie et le couvert forestier lui font écran. C'est véritablement à partir du Parcours des berges qu'on peut jouir de diverses percées visuelles sur la rivière. Sur la rue Maisonneuve, elle disparaît derrière la bande riveraine, mais le tracé sinueux de la rue et les parcelles non bâties rappellent continuellement sa présence tout juste en contrebas. La rivière agit comme repère, mais également comme limite, entre le milieu de travail et le milieu de vie.

La montagne de la Croix (figures 3.62 et 3.63) est également un élément repère important. Adossée à la rue, elle est visible en continu à partir de la rue Maisonneuve. Elle est aussi visible à partir de la route 138 ainsi qu'au cœur du noyau institutionnel. C'est un lieu de contemplation important pour les citoyens et les visiteurs.

L'usine caractérise également les paysages de la rue Maisonneuve qui lui fait face. Du côté du noyau villageois, sa présence se fait tout de même discrète. On ne la perçoit qu'à partir de la rue de la Rivière.



3.63. La montagne de la Croix est visible au-delà du cadre bâti de la rue Maisonneuve.



3.62. La montagne de la Croix constitue un point de repère important à partir du noyau villageois de Clermont.



### Vers le site

Le belvédère de la montagne de la Croix offre sans contredit des perspectives visuelles remarquables sur la rue Maisonneuve, mais également sur la ville et tout le milieu naturel qui l'entoure. De là haut, on perçoit le caractère industriel de la ville, bien ancré dans la trame naturelle du secteur, ainsi que sa relation avec la rivière et le bâti de la rue Maisonneuve sur la rive opposée (figure 3.65). La papetière est tout de même discrètement positionnée au creux de la vallée et bordée d'un couvert forestier assez dense. La ligne de transmission d'Hydro-Québec marque également le paysage et sépare les deux unités de paysage. Elle témoigne également de l'industrialisation du territoire. Sur le belvédère, on perçoit assez clairement le bâti de l'unité de paysage 2 (*Old townsite*) alors que l'unité de paysage 1 (*New townsite*) est davantage intégrée à la trame urbaine et disparaît derrière le boisé. Le noyau institutionnel ainsi que le tracé de la route 138, qui se poursuit jusqu'au fleuve en arrière-plan, composent également les perspectives visuelles à partir de la montagne (figures 3.64 et 3.66).



3.65. Vue rapprochée donnant sur l'unité de paysage 2 de Clermont.



3.64. Perspective visuelle vers la portion nord de la municipalité, observable à partir de la montagne de la Croix.



3.66. Perspective visuelle en direction de Clermont, visible à partir de la montagne de la Croix.

La localisation de l'usine et de la rue Maisonneuve, à l'extrémité nord-ouest de la ville, ne permet pas de créer des liens visuels avec la route 138 qui traverse la ville au sud (figure 3.67). Le secteur n'est également pas visible sur la rive nord-est, à partir du chemin des Lacs par exemple. L'*Atlas des paysages*<sup>3</sup> n'identifie donc aucun paysage remarquable dans la ville de Clermont.



3.67. Entrée de la ville de Clermont à partir de la route 138.

3. Ruralys. *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est : un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2010, 174 p.

À l'intérieur du périmètre urbain de Clermont, à partir de la rue du Parc, direction ouest, les perspectives visuelles s'ouvrent vers l'unité de paysage 1 (*New townsite*) de la rue Maisonneuve (figure 3.68). On peut aisément comprendre la sinuosité de la rue et l'unité créée par la planification urbaine du secteur. Seul le trajet de la rue Maisonneuve permet de mettre en valeur l'unité de paysage 2 (*Old townsite*) (figure 3.68).

#### À partir du site

La sinuosité de la rue Maisonneuve et l'homogénéité générale de l'architecture créent des perspectives intéressantes. Les deux unités de paysage sont bien ancrées dans la trame urbaine, mais demeurent tout de même identifiables. Les modifications apportées au revêtement d'origine des maisons de l'unité de paysage 1 (*New townsite*) rendent la lecture du milieu bâti un peu plus difficile, mais l'implantation, les gabarits et les différentes caractéristiques architecturales rappellent toujours cet esprit d'unité et de planification urbaine insufflé par les dirigeants de la papetière. L'unité de paysage 2 (*Old townsite*) est quant à elle facilement reconnaissable même si peu de percées visuelles à partir des chemins publics ne permettent de la lire dans son ensemble. La ligne de transmission électrique est également très présente dans le parcours de la rue Maisonneuve (figure 3.68).



3.68. Vue sur la rue Maisonneuve et l'unité de paysage 1 (*New townsite*), observable à partir de la rue du Parc.



3.69. Présence marquée de la ligne de transmission électrique dans le paysage de la rue Maisonneuve.

La présence du boisé sur la bande riveraine fait oublier, à bien des endroits, la présence de la papetière à l'arrière. L'été, avec le couvert forestier, la papetière s'efface encore plus. La présence de ce boisé et de la rivière permettent de séparer la zone dédiée au travail de celle du milieu de vie (figures 3.70 et 3.71).

La topographie de la région referme véritablement les percées visuelles à partir de la rue Maisonneuve. La montagne de la Croix et tout le boisé qui rejoint la rue Maisonneuve permettent d'encadrer davantage les perspectives sur la rue. La topographie sur la rive nord-est, derrière la papetière, permet également de resserrer les perspectives visuelles et, du même coup, les liens entre les deux rives.

En direction sud, au bout de la rue Maisonneuve, le parc municipal permet d'ouvrir davantage les perspectives et d'apercevoir le noyau institutionnel situé derrière (figure 3.72).



3.71. Le parcours sinueux de la rue Maisonneuve permet d'apercevoir d'un même point de vue la papetière, le couvert forestier, les maisons composant l'unité de paysage 2 (*Old townsite*) et les bâtiments secondaires implantés en cour avant.



3.70. La papetière Donohue est faiblement perceptible à travers la section boisée.



3.72. Vue sur la rue Maisonneuve, en direction sud, d'où il est possible d'observer à la fois le noyau institutionnel s'élevant à l'arrière du parc (à gauche) et l'hôtel de ville de Clermont (à l'extrême droite).

## SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

### Synthèse

La ville de Clermont a véritablement basé son développement sur la présence de la rivière Malbaie et l'implantation de la papetière. Toute la trame urbaine en est teintée : l'implantation du secteur industriel, les développements résidentiels des premiers cadres et ouvriers et, finalement, l'implantation du noyau institutionnel qui a suivi. Ce développement s'est fait en harmonie avec la morphologie du territoire naturel, bien ancrée au creux de la vallée, épousant les formes de la rivière et enfin, conservant le couvert forestier et les terres agricoles tout autour des installations industrielles. Le *Plan paysage* de la Table de concertation sur les paysages, qui propose pour la route 138 « la redécouverte des paysages du territoire, le partage de la connaissance sur leur mise en valeur, une offre touristique régionale plus diversifiée et la mise en place d'une plateforme d'information pour les nouveaux résidents du territoire », suggère d'ailleurs d'en faire une thématique claire, soit « La vallée des décors : du rural à l'industriel ». Cette thématique se voudrait le fil conducteur et la signature artistique du secteur, principalement le long de la route 138.

Ce développement urbain, en lien avec l'industrie papetière ainsi que le complexe industriel lui-même, n'est toutefois pas perceptible à partir de la route 138 malgré la circulation réduite à l'intérieur des limites de la ville, de même qu'à partir du noyau institutionnel. Mis à part le site de la montagne de la Croix qui permet de jouir d'un panorama exceptionnel sur la rue Maisonneuve, l'usine et tout le territoire de la vallée, les différentes caractéristiques de la rue Maisonneuve ne sont décodables qu'en empruntant son parcours sinueux. Deux secteurs distincts ont été planifiés et bâtis par les dirigeants de la compagnie le long de cette rue.

Dans la première unité de paysage (*New townsite*), située face à l'intersection du chemin du Parc, on retrouve une architecture planifiée. Cet ensemble est composé de dix propriétés destinées à des employés spécialisés selon trois modèles différents (A, B et C), disposées selon un rythme et des règles d'implantation bien précis et construites vers 1927-1929. Les trois modèles sont de même gabarit et se distinguent principalement par la forme de leur toiture. À l'époque, ils étaient revêtus de bardeaux de cèdre pour la plupart. Au fil du temps, les propriétés ont été adaptées mais ont conservé la plupart de leurs caractéristiques d'origine liées à cette architecture planifiée particulière. Les différents modèles choisis par la compagnie sont encore repérables. L'unité de paysage offre encore aujourd'hui un caractère homogène qui lui est propre, mais qui se dissout dans la trame urbaine adjacente.

Un peu plus loin sur la rue Maisonneuve, la deuxième unité de paysage (*Old townsite*) est située directement en bordure de la rivière Malbaie. Elle se compose de cinq propriétés issues de deux typologies différentes et construites vers 1911 et 1927. Les règles d'implantation ainsi que le gabarit de ces propriétés diffèrent de celles de l'unité de paysage précédente. Les résidences destinées à des cadres de la compagnie sont plus cossues, tournées vers la rivière et implantées sur des terrains plus vastes et boisés. Les bâtiments secondaires se retrouvent en bordure de la rue. Le secteur offre également un caractère homogène qui lui est propre et facilement repérable dans le paysage environnant puisqu'il est limité, d'une part, par la ligne de transmission électrique, et d'autre part, par un boisé.

La délimitation des deux unités de paysage développées par les dirigeants de la papetière est importante pour permettre une lecture juste du paysage de la rue Maisonneuve, mais aussi de la ville de Clermont. Les deux unités de paysage de la rue Maisonneuve possèdent donc les caractéristiques suivantes :

- Importance historique quant au développement subséquent de la ville;
- Présence d'une architecture planifiée;
- Composantes architecturales distinctes;
- Esprit d'homogénéité des unités de paysage (implantation, rythme, architecture, parcellaire, gabarit);
- Milieu naturel significatif très présent qui encadre les unités de paysage (la rivière, la topographie, le couvert forestier);
- Tracé sinueux de la rue Maisonneuve;
- Présence de la papetière de l'autre côté de la rivière qui rappelle le lien étroit avec les propriétés;
- Présence au sud de la rue Maisonneuve du noyau institutionnel qui est venu s'implanter suite au développement cette dernière;
- Localisation à l'extrémité de la ville, à l'écart de la route 138, du Parcours des berges et des parcours principaux.

Les différents attraits de la ville, la montagne de la Croix et le Parcours des berges Alexis le Trotteur, à titre d'exemples, ne permettent pas de mettre en lumière le lien entre l'industrie et le développement planifié de la rue Maisonneuve qui a grandement influencé l'évolution de la ville. Tout en haut de la montagne de la Croix, le belvédère met en valeur, à travers des panneaux d'interprétation, différents aspects des paysages de la ville de Clermont, sans toutefois rendre compte explicitement du lien entre l'usine et le développement résidentiel de la ville. Le Parcours des berges, situé plus au sud, permet aux usagers de profiter de la rivière Malbaie. Il rejoint le secteur institutionnel mais ne permet pas d'accéder au secteur de la rue Maisonneuve et de mettre en valeur les papetières qui ont forgé l'identité de la ville. Il suffirait de rallonger le parcours pour inviter les gens à découvrir ce secteur.

Plusieurs témoins historiques sont encore en place aujourd'hui, mais méconnus du grand public. Ainsi, l'histoire de la maison de J. Bergeron (92, rue Maisonneuve), de même que celle qui abritait autrefois l'école anglophone (42, rue Maisonneuve), pourrait être interprétée.

## Recommandations

À la lumière des caractéristiques historiques, naturelles et bâties de la rue Maisonneuve, nous recommandons de mettre en valeur le bâti, les unités de paysage et enfin, les liens entre le bâti résidentiel de la rue Maisonneuve, l'industrie et le noyau institutionnel. Le règlement sur les PIA pourrait être bonifié à la lumière de ces recommandations.

### Le bâti

Chacune des deux unités de paysage possède des caractéristiques qui lui sont propres quant à l'implantation sur la parcelle, à l'architecture, aux constructions complémentaires et enfin, aux aménagements paysagers qui bordent les propriétés. Il est donc impératif de comprendre ces spécificités pour mieux encadrer le développement et la mise en valeur de la rue Maisonneuve.

#### 1. Morcellement des terrains

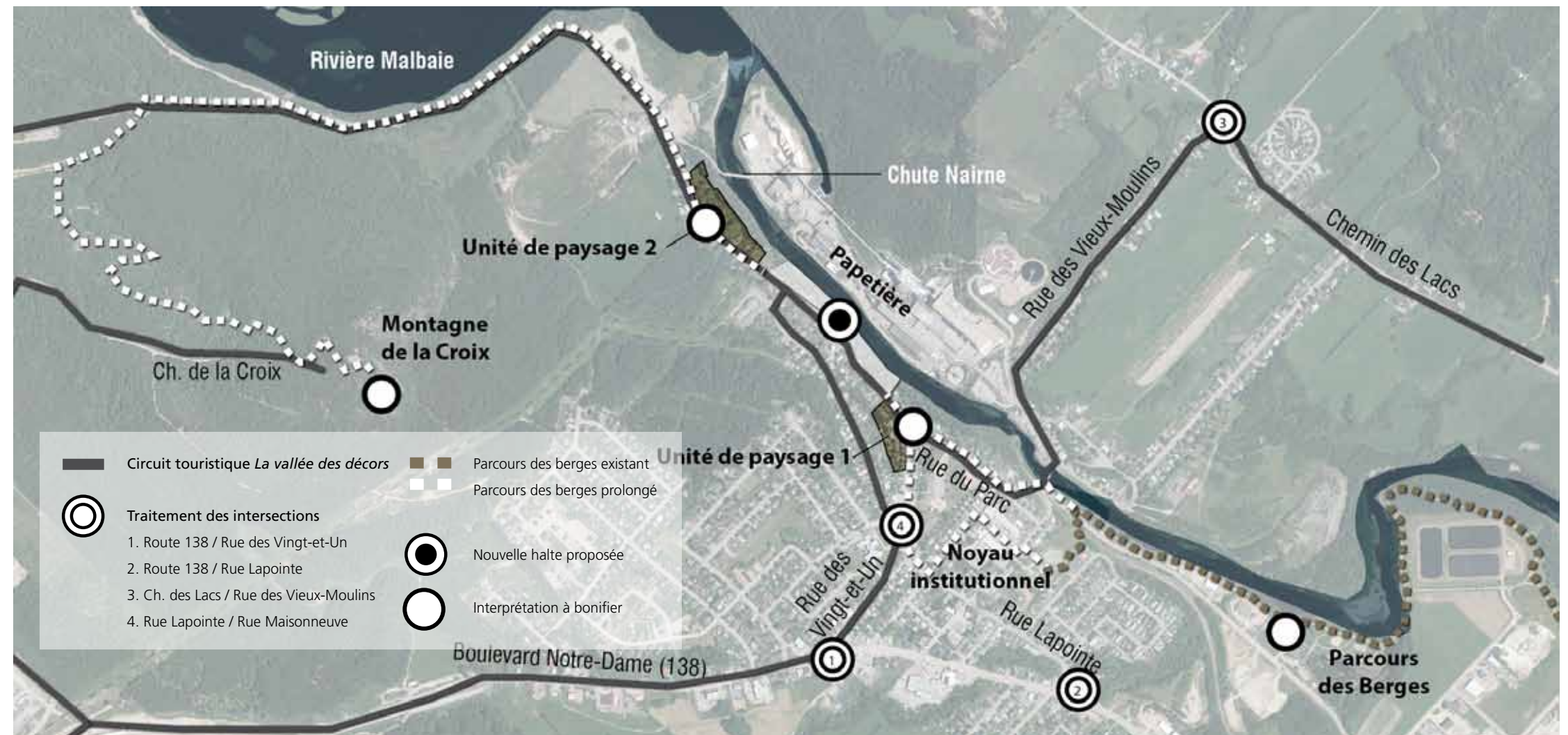
L'unité de paysage 1 (*New townsite*) se distingue par des lots réguliers de petites dimensions ( $\pm 20 \text{ m} \times 30 \text{ m}$ ). Nous recommandons de conserver le système parcellaire et d'éviter de morceler davantage les propriétés de façon à conserver la régularité du système parcellaire qui caractérise l'architecture planifiée de compagnie.

L'unité de paysage 2 (*Old townsite*) se distingue par des lots réguliers de grandes dimensions ( $\pm 40 \text{ m} \times 70 \text{ m}$ ) disposés en bordure de la rivière, qui témoignent d'une certaine notoriété des résidences. Nous recommandons d'éviter de morceler davantage les propriétés de façon à conserver la régularité et le gabarit du système parcellaire qui caractérise l'architecture planifiée de compagnie.

#### 2. Implantation et architecture

Bien que quelques terrains soient vacants dans l'unité de paysage 2 (*Old townsite*), nous ne recommandons pas de nouvelles implantations de bâtiments qui pourraient dénaturer l'harmonie de cet ensemble.

L'architecture de l'unité de paysage 1 (*New townsite*) est caractérisée par des volumes simples, de même gabarit, choisis parmi trois modèles bien précis et implantés selon un rythme établi. Le faîte des toitures est toujours aligné parallèlement à la rue alors que la forme de la toiture est réellement l'élément distinctif des trois modèles. Nous recommandons de conserver l'intégrité des typologies de maisons construites par la compagnie. Les travaux de rénovation devraient viser à retrouver les caractéristiques d'origine des propriétés ou à les mettre en valeur (revêtement de bardeaux de cèdre, contrastes de couleurs foncées et claires, toiture et lucarnes, ouvertures, ornementation). Tout agrandissement devrait se faire en cour arrière de façon à limiter l'impact sur la lecture de l'ensemble de l'unité de paysage.



3.73. Recommandations pour la rue Maisonneuve, à Clermont. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

L'architecture de l'unité de paysage 2 (*Old townsite*) est caractérisée par des volumes de plus grand gabarit. On y retrouve deux modèles de maisons qui sont implantés au centre de leur parcelle. La façade principale est tournée vers la rivière et fait, par conséquent, dos à la rue. Les entrées de service et les bâtiments secondaires se retrouvent donc en marge avant. Nous recommandons de conserver l'intégrité des typologies de maisons construites par la compagnie. Les travaux de rénovation et d'agrandissement devraient viser à retrouver les caractéristiques d'origine des propriétés ou à les mettre en valeur (revêtement de bois, toiture, ouvertures, ornementation, orientation vers la rivière).

#### 3. Constructions complémentaires

Les bâtiments secondaires de l'unité de paysage 1 (*New townsite*) ne sont presque pas visibles de la rue. Ils sont situés derrière les propriétés. À l'origine, ils étaient situés entre deux maisons, en lien avec l'accès des véhicules partagé entre deux propriétés. La construction et la rénovation des bâtiments secondaires de l'unité de paysage 1 devraient donc s'inspirer du mode d'implantation d'origine.

Dans l'unité de paysage 2 (*Old townsite*), les bâtiments secondaires se retrouvent principalement en cour avant (entre la rue et le bâtiment principal) de façon à libérer la cour arrière et ainsi profiter des vues vers la rivière. Plusieurs de ces bâtiments sont d'origine. Ils reprennent les caractéristiques architecturales des bâtiments principaux tout en étant formés d'un volume simple affichant une certaine sobriété. Dans plusieurs cas, ils ont été moins altérés et peuvent documenter les détails architecturaux d'origine que l'on retrouvait sur les bâtiments principaux. Nous recommandons donc de préserver et d'entretenir ces bâtiments en évitant de construire de nouveaux bâtiments.

#### 4. Aménagements extérieurs

Les accès et les stationnements de l'unité de paysage 1 (*New townsite*) permettent d'accéder aux cours arrière et sont, la plupart du temps, situés entre deux propriétés de manière à partager l'espace et minimiser leur impact visuel. Cet aménagement particulier permet de dégager l'espace et de favoriser une plus grande présence de la verdure. Pour cette unité de paysage, nous recommandons d'éviter d'aménager de nouveaux accès individuels de manière à faciliter la lecture des aménagements extérieurs tels que planifiés par les dirigeants de la compagnie. Les clôtures et les différents éléments servant à délimiter les propriétés devraient être restreints de façon à percevoir les dix propriétés comme un ensemble homogène.

Dans l'unité de paysage 2 (*Old townsite*), chaque propriété possède son propre accès et stationnement. On accède au bâtiment principal par une allée latérale qui mène au stationnement situé tout juste devant le bâtiment ou en bordure de la façade latérale. Les accès ne permettent pas d'accéder à la cour arrière qui est véritablement dédiée aux espaces de vie. Avec l'absence de façade principale donnant sur la rue et la présence de bâtiments secondaires, la cour avant est véritablement perçue comme étant le côté arrière des bâtiments qui sont tournés vers la rivière. Les boisés sont également très présents en cours avant, latérales et arrière, le long de la bande riveraine. Nous recommandons de conserver ces caractéristiques qui sont propres à ce secteur.

#### Les unités de paysage

Les unités de paysage, en tant qu'entités, devraient également être mises en valeur de façon à en faciliter la lecture dans la trame urbaine de la ville. Il s'avère important, dans un premier temps, de bien définir visuellement les limites des deux unités de paysage. Nous recommandons donc d'aménager une bande boisée aux limites des unités de paysage, notamment pour l'unité de paysage 1 (*New townsite*), afin de bien comprendre où débute la planification urbaine proposée par la compagnie et de distinguer l'unité de paysage des bâtiments environnants. Nous recommandons également de favoriser les travaux de rénovation qui visent à retrouver l'homogénéité de l'architecture des unités de paysage en lien avec le modèle associé à chacune des propriétés de façon à dissocier les bâtiments des unités de paysage planifiées de ceux de la trame urbaine tout autour.

Afin de bien rendre compte du rythme imposé dans la planification de l'unité de paysage 1 (*New townsite*), nous recommandons de favoriser l'aménagement du « parc » au centre de l'unité de paysage (A-B-B-C-C-Parc-C-C-B-B-A);

L'espace non construit situé entre les deux unités de paysage, sur le bord de la rivière, devrait être préservé pour permettre de conserver le lien avec la rue et la papetière et de conserver la zone boisée qui fait écran au secteur industriel. Cet espace pourrait être reconfiguré pour accueillir un parc, une halte ou tout autre lieu public.

#### Les liens entre le bâti, la papetière et la ville

Finalement, afin de consolider l'identité propre de la ville de Clermont, nous recommandons de mettre de l'avant un projet de mise en valeur du quartier ouvrier. Ce projet pourrait prendre forme dans un nouveau circuit de découvertes, dans l'aménagement de liens piétons et cyclables ainsi que dans la mise à jour de l'interprétation de la ville.

#### Le circuit touristique « La vallée des décors »

Dans le *Plan paysage de la route 138*, on propose la thématique « La vallée des décors : du rural à l'industriel + de la montagne à la rivière + de la rivière à l'estuaire » afin de mettre en valeur le secteur de Clermont et de La Malbaie. On y suggère notamment d'utiliser le chemin de la Vallée (qui devient le chemin des Lacs), plutôt que la route 138 (boulevard de Comporté) pour proposer un nouveau circuit panoramique touristique aux visiteurs. Afin de bien rendre compte de la réalité « rural à l'industriel » de la région, nous proposons de bonifier le tracé du circuit afin qu'il emprunte la rue des Vieux-Moulins, le pont, le chemin du Parc puis la rue Maisonneuve. Ce tracé permettrait de bien rendre compte de l'histoire du lieu et des spécificités paysagères de Clermont. Cette thématique pourrait trouver son point fort tout le long du parcours de découvertes, mais pourrait également s'étendre à tout le territoire de la ville en résonnant dans les projets de signalisations, d'affichages, d'interprétations et d'aménagements paysagers.

Le circuit proposé pourrait également se prolonger jusqu'au chemin de la Croix de manière à valoriser le site de la montagne de la Croix et de proposer aux visiteurs une halte et une diversité de découvertes à l'intérieur du territoire de Clermont.

Un tel circuit touristique pourrait également mettre en valeur les plus anciens parcours de la ville. Un traitement particulier des intersections significatives, en lien avec ces parcours, permettrait de bien comprendre le développement de la ville. Ces « nœuds historiques » sont situés à la jonction des rues suivantes :

- Route 138 / rue des Vingt-et-Un (1);
- Route 138 / rue Lapointe (2);
- Chemin des Lacs / rue des Vieux-Moulins (3);
- Chemin Lapointe / rue Maisonneuve (4).

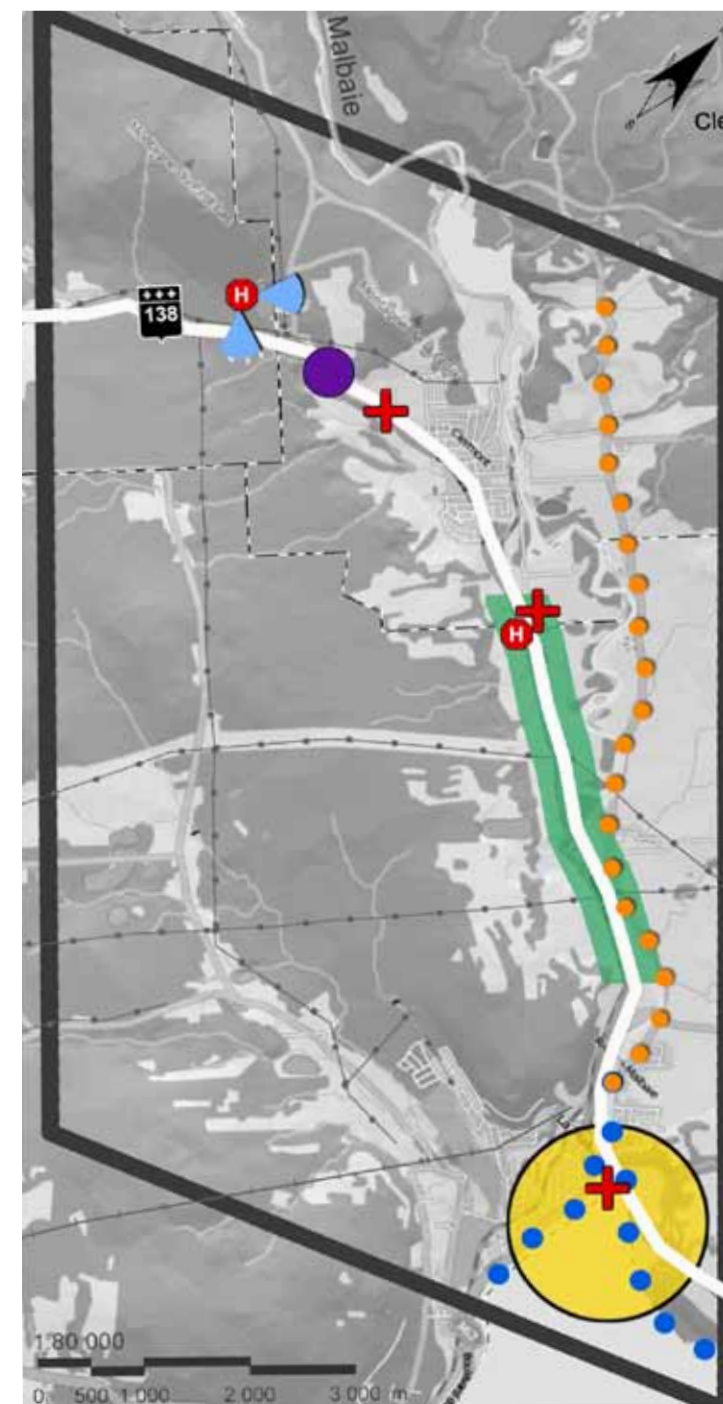
#### Les parcours piétons et cyclables

Afin de bien ancrer le secteur ouvrier de la rue Maisonneuve au cœur de la ville de Clermont, et faciliter du même coup l'interprétation et la lecture du milieu bâti, nous recommandons de relier le Parcours des berges au secteur résidentiel de la rue Maisonneuve. Le tracé pourrait emprunter la rue du Parc de façon à profiter de la percée visuelle remarquable sur l'unité de paysage 1 (*New townsite*). Ce nouveau lien permettrait également d'améliorer les circulations piétonnes et cyclistes dans la ville et d'inciter les visiteurs à découvrir le cœur de Clermont à pied ou en vélo. Une halte pourrait également être aménagée sur le bord de la rivière Malbaie, entre les deux unités de paysage, pour permettre l'observation de la papetière et faire le lien entre celle-ci et les deux unités de paysage. Le parcours pourrait également se poursuivre le long de la rivière de façon à aller rejoindre la montagne de la Croix et permettre de bonifier ainsi l'offre de découvertes de la ville.

#### L'interprétation

Les perspectives les plus spectaculaires de la région se situent bel et bien tout en haut de la montagne de la Croix. De là, le panorama qui s'ouvre permet de saisir réellement toute la thématique établie par le *Plan paysage* pour le secteur de Clermont – La Malbaie (*La vallée des décors : du rural à l'industriel + De la montagne à la rivière + De la rivière à l'estuaire*). On peut y comprendre le lien entre le rural et l'industriel, de même qu'entre la montagne et la rivière qui s'écoule jusqu'à l'estuaire. Plus encore, le lien entre l'industrie des pâtes et papier et le développement de la ville est très éloquent. Tel que mentionné au *Plan paysage*, nous recommandons donc d'utiliser ce belvédère pour « présenter la naissance de Clermont, le passage de l'histoire agricole à l'histoire industrielle de la ville, son lien avec la ressource naturelle de la chute Nairne, l'histoire régionale (Rodolphe Forget, Félix-Antoine Savard, Donohue) et la technologie (hydroélectrique, transports maritime et ferroviaire) », mais également, et surtout, le lien entre le développement industriel au creux de la vallée et le développement urbain de Clermont qui, inévitablement, est associé au développement planifié de la rue Maisonneuve.

L'interprétation présente le long du Parcours des berges pourrait également être bonifiée pour rendre compte de l'importance de la papetière dans le développement urbain de la ville. On pourrait également profiter de l'aménagement d'une nouvelle halte dans l'espace boisé situé entre les deux unités de paysage pour mettre en valeur l'architecture planifiée de la compagnie. Pour compléter la découverte, des recherches plus approfondies pourraient être effectuées afin de retrouver l'emplacement exact de la maison de Rodolphe Forget. L'ancienne *Staff House*, l'ancienne école anglophone (Clermont Elementary School), la



3.74. Circuit touristique proposé dans le *Plan paysage pour la route 138*. Source : IB/DAA. *Plan paysage de la route 138*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2013, p. 98.

maison de J. Bergeron de même que l'ancien pont situé derrière les propriétés de l'unité de paysage 2 (*Old townsite*) pourraient également faire l'objet d'un projet d'interprétation et de mise en valeur.

## BIBLIOGRAPHIE

### Cartes et plans

DUBERGER, C.C. *Murray Bay Atlas and Maps of its Environs*. Murray Bay, Alfred Cimon & Co, 1895, s.p.

PERRIN, P.J. *Plan d'assurance-incendie. Clermont (Lachute Nairn)*. s.l., Arthur Duval, août 1937.

### Archives et centres de documentation

Cartographie. Département de l'ingénierie. Produits forestiers Résolu. Clermont

MRC de Charlevoix-Est. Schéma d'aménagement.

Ville de Clermont. *Règlement numéro VC-383-01 modifié par les règlements nos VC-383-03-1 et VC-383-04-2 relatif au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*. 2001, 34 p.

Ville de Clermont. Dossiers divers.

### Études et inventaires

Anne Carrier Architecte, GRHQR et SIGMA. *Évaluation des territoires d'intérêt patrimonial : MRC Charlevoix-Est*. s.l., s.é., février 1998, n.p.

IBI/DAA. *Plan paysage de la route 138*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2013, 103 p.

Patri-Arch. *Inventaire du patrimoine bâti de la ville de Clermont*. Ville de Clermont, février 2014, 70 p.

ROBITAILLE, André, et Jean-Pierre SAUCIER. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Québec, Les Publications du Québec, 1998, 213 p.

Ruralys. *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est : un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2010, 174 p.

SOTAR. *Macro-inventaire, comté de Charlevoix-Est, analyse du paysage architectural : étude synchronique des lieux, étude thématique de l'architecture*. s.l., Comté de Charlevoix-Est, février 1983.

### Monographie et ouvrages de référence

DUFOUR, Mathias. *Notre entrée dans le siècle*. Clermont, Syndicat des travailleurs du papier de Clermont, 1985, 124 p.

DUMAS, Alain, et Yves OUELLET. *Charlevoix joyau du Québec*. Saint-Laurent, Éditions du Trécaré, 1997, 159 p.

GAUTHIER, Serge (dir.). *Raconte-moi... La rivière Malbaie*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 127 p.

GAUTHIER, Serge, et Normand PERRON. *Charlevoix*. Québec, Éditions de l'IQRC, 2002, 173 p.

*Jubilé d'argent de Clermont : 1931-1956*. Clermont, s.é., 1956, 48 p.

PELLETIER, Louis. *La seigneurie de Mount Murray*. Sillery, Septentrion, 2008, 397 p.

PERRON, Normand, et Serge GAUTHIER. *Histoire de Charlevoix*. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC/ Presses de l'Université Laval, 2000, 387 p.

PILOTE, Diane, Claire McNICOLL et Jacqueline LÉVESQUE. *Reflet de Clermont*. Québec, s.é., 1985, 200 p.

POISSANT, Charles-Albert. *Donohue : l'histoire d'un grand succès québécois*. Montréal, Québec Amérique, 1998, 275 p.

SIMARD, Léo. *Livret-souvenir de nos fêtes du 50<sup>e</sup>, Clermont, 1931-1981*. Clermont, Comité des fêtes du 50<sup>e</sup>, 1981, 42 p.

SIMARD, Léo. *Léo Simard nous raconte : la petite histoire de Charlevoix*. La Malbaie, Club Lions de Clermont, 1987, 300 p.

TREMBLAY, Michel. *De forêt en papier*. La Malbaie, Musée régional Laure-Conan, 1982, 32 p.

TREMBLAY, Rosaire. *Charlevoix des secrets bien gardés*. Québec, Les Éditions GID, 2010, 205 p.

### Articles de périodiques

BOURGET, Clermont. « Pour la pérennité de Charlevoix ». *Continuité*. Québec, Conseil des monuments et sites du Québec, n° 78, 1998, p. 27-29.

« Centenaire Félix-Antoine-Savard, 1896-1996 ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 23, 1996.

« De la Chute Nairn à Clermont : 75 ans de vie municipale 1935-2010 ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, hors-série n° 6, 2010.

FORTIER, Denis. « Les locomotives de l'usine de l'Abitibi Consolidated division Clermont ». *Bulletin officiel de la division Charny de l'ACHF*. La Malbaie, Association canadienne d'histoire ferroviaire, Division Charny, vol 1, n° 2, mars 2010, p. 2-8.

FOURNIER, François-Xavier. « Histoire de la compagnie Donohue Brothers ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, vol. 1, n° 2, 1986, p. 24-25.

GAUTHIER, Serge. « La Ville de Clermont ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 23, 1996, p. 9-17.

GAUTHIER, Serge. « Clermont ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 69, 2011, p. 4.

GAUTHIER, Serge, et Christian HARVEY (avec la collaboration de Mathias Dufour). « Le chalet Donohue au Deuxième lac des Marais : une mémoire retrouvée ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 66, septembre 2010, p. 9-16.

GAUTHIER, Serge, et Christian HARVEY. « Le légendaire Robert Cauchon ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 75, 2013, p. 5-8.

HARVEY, Christian. « Alexis La pointe dit le Trotteur. Le personnage historique ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 60, 2008, p. 2-6.

« La Montagne de la Croix de Clermont, 1944-2001 ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 36, 2001.

### Ressources internet

#### Sites internet

Bibliothèque et Archives Canada (BAC) [en ligne] : <http://www.collectionscanada.gc.ca/lac-bac/recherche/arch> (consulté le 7 novembre 2013).

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) [en ligne] : <http://iris.banq.qc.ca/> (consulté le 7 novembre 2013).

Biographical Dictionary of Architects in Canada 1800-1950 [en ligne] : <http://dictionaryofarchitectsincanada.org/> (consulté le 7 novembre 2013).

Canada. Musée canadien des civilisations [en ligne] : <http://catalogue.civilization.ca> (consulté le 7 novembre 2013).

Canada. Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix [en ligne] : <http://www.biospherecharlevoix.com/en/accueil.php> (consulté le 7 novembre 2013).

Canadiana : Notre mémoire en ligne [en ligne] : [http://www.canadiana.ca/eco\\_fr](http://www.canadiana.ca/eco_fr) (consulté le 7 novembre 2013).

Québec. Commission de toponymie du Québec [en ligne] : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.aspx> (consulté le 7 novembre 2013).

Conseil du patrimoine religieux du Québec. *Inventaire des lieux de culte du Québec* [en ligne] : <http://www.lieuxdeculte.qc.ca/> (consulté le 7 novembre 2013).

Dictionnaire biographique du Canada (DBC) [en ligne] : <http://www.biographi.ca> (consulté le 7 novembre 2013).

Musée McCord [en ligne] : <http://www.musee-mccord.qc.ca/fr/> (consulté le 7 novembre 2013).

Musée virtuel [en ligne] : <http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/> (consulté le 7 novembre 2013).

Québec. Répertoire des municipalités du ministère des Affaires municipales du Québec [en ligne] : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites> (consulté le 7 novembre 2013).

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne] : [http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=184149&type=bien#UjcUvX\\_eSPw](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=184149&type=bien#UjcUvX_eSPw) (consulté le 7 novembre 2013).

Ville de Clermont [en ligne] : <http://www.ville.clermont.qc.ca/> (consulté le 7 novembre 2013).

### Documents et articles en ligne

HARVEY, Christian. « Alexis Tremblay « Picoté » (1787-1859) ». *Encyclobec* [en ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=17> (consulté le 17 septembre 2013).

HARVEY, Christian. « Clermont, une ville ouvrière (1935-2002) ». *Encyclobec* [en ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=26> (consulté le 11 septembre 2013).

LAROCHE, Jean-Claude. « Lapointe, Alexis, dit Alexis le Trotteur ». *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne] : [http://www.biographi.ca/fr/bio/lapointe\\_alexis\\_15F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/lapointe_alexis_15F.html) (consulté le 17 septembre 2013).

Ruralys. *À la découverte des paysages de la Côte de Beaupré et de Charlevoix*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de la Côte de Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. 2010 [en ligne] : <http://www.notrepanorama.com/ruralys/> (consulté le 19 septembre 2013).

« Une industrie charlevoisienne. La papetière Donohue ». *Encyclobec* [en ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=31> (consulté le 17 septembre 2013).

ZOLTVANY, Yves F. « Hazeur, François ». *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne] : [http://www.biographi.ca/fr/bio/hazeur\\_francois\\_2F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/hazeur_francois_2F.html) (consulté le 26 septembre 2013).